—C'est presque une posi de nos jours, de parler la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Vol. V. EDMONTON, ALBERTA, LE 28 JUIN 1933 No 34.

Chez nous et ailleurs

MONTREAL.—S'insurgeant contre une réduction de leurs gages quand le prix payé par le consommateur reste le même, 300 hommes affectés à la préparation commerciale du charbon se sont mis en grève.

MONTREAL.—Refusant de reconnaitre Jean Cabot, explorateur, comme le découvreur de l'Amérique du Nord et même d'une partie de ce continent, la ville de Montréal n'a pas agréé l'inscription que l'on voulait apposer au socle du monument Cabot que la colonie italienne veut lui offrir. Le monument sera probablement dévoilé pendant la visite du général italien Italo Balbo et de ses compagnons.

TORONTO.—Les discours politiques qui précèdent d'ordinaire une campagne électorale vont leur train dans l'Ontario. Bien qu'on nie qu'il soit question d'élection prochaines, des préparatifs élaborés se font cependant aux avant-postes électoraux dans le centre et l'ouest de la province. Et la campagne prend une signification plus précise du fait que le premier ministre George S. Henry entre en lice la semaine prochaine.

HALIFAX.—J.-S. Woodsworth, député de Winnipeg, a déclaré ici que la Cooperative Commonwealth Federation détiendrait la balance du pouvoir au Parlement après les prochaines élections fédérales. M. Woodsworth a ajouté que c'était le principal objectif du nouveau parti, admettant que ce dernier n'était pas encore prêt à assumer le contrôle du gouvernement.

VICTORIA, Colombie Britannique —Accusé de voies de faits, lord Edward Montagu, second fils du duc de Manchester, a été emprisonné faute d'un cautionnement de $50.

NEW PHILADELPHIA.—On trouve toutes sortes de raisons lorsque l'on veut divorcer. Mme Eunice O. Centoben, de Dennison, qui a inscrit une action en divorce contre son époux Clarence O. Centoben, prétend qu'il ne lui permet l'usage que de deux allumettes par jour, et qu'il n'a pas pris un bain depuis cinq ans.

WASHINGTON.—Pour réduire les dépenses du pays, le gouvernement a congédié la plupart des 105 fonctionnaires que le secrétariat du commerce comptait en Europe.

WASHINGTON.—Les diplomates des nations actuellement en défaut vis-à-vis les Etats-Unis ont conféré avec le secrétaire William Philipps pour s'enquérir de la décision du président Roosevelt à l'effet que les nations débitrices devront payer avant que le président considère une revision de leurs dettes. Les ambassadeurs de la Boulaye, de France, May, de Belgique, et Patek, de Pologne, ont ainsi conféré avec le secrétaire Philipps. Ils ont déclaré n'avoir fait aucune proposition nouvelle. Les officiels du département ont affirmé de leur côté qu'il ne semble y avoir aucune chance que les trois nations en défaut agissent.

GENEVE.—La délégation allemande s'est retirée de la conférence internationale du travail parce que l'on a critiqué Robert Ley, délégué ouvrier de l'Allemagne et commissaire de l'Union commerciale dans le gouvernement Hitler.

VIENNE.—Les partis nazis, en Autriche, ont été déclarés hors la loi par le gouvernement Dollfuss, à la suite du rapport que dans la ville de Krems, 16 membres de la police auxiliaire fasciste avaient été sérieusement blessés et une trentaine d'autres plus légèrement atteints lorsque des grenades à mains furent lancées contre eux d'un bois épais.

BERLIN.—Hitler a prévenu les pères et mères de familles que leurs enfants leur seraient enlevés par l'Etat, si eux-mêmes faillissaient à la tâche d'en faire de bons nazis. C'est au cours d'une harangue, à Erfurt, que le chef nazi a donné cet avertissement aux 120,000 personnes qui l'écoutaient, et parmi lesquelles se trouvaient cent mille de ses soldats d'assaut.

La rédistribution provinciale des sièges électoraux

Le comité chargé d'étudier cette rédistribution tient deux séances lundi et ajourne à une date ultérieure

Après avoir tenu deux séances lundi, le comité législatif chargé d'étudier la question du remaniement des sièges électoraux dans la province, se réunira de nouveau dans le cours de l'année.

Il a décidé de donner d'ici à la prochaine réunion l'opportunité à tous les corps publics de la province de faire connaitre leur opinion, s'ils le désirent, au sujet de ce remaniement des sièges électoraux. Ces corps publics enverront leurs opinions, sous pli, au secrétaire du comité, M. R. A. Andison, greffier de l'assemblée législative.

Le comité a étudié une masse d'informations ayant trait à la statistique, lesquelles lui avaient été communiquées par M. J. W. Judge. Il a établi la différence qui existe entre le nombre de la population obtenu par le recensement de 1926 et celui de 1931.

On a trouvé que l'Alberta a un député pour chaque 11,613 habitants, alors qu'au Manitoba ce nombre est 12,730; dans la Colombie anglaise, 14,464; dans la Saskatchewan, 14,632, et dans le Nouveau-Brunswick, 8,503.

Les comtés d'Edmonton, de Calgary, de Lethbridge et de Medicine Hat comptent 14 sièges avec une population moyenne de 13,949 pour chaque membre. Trois villes de la Saskatchewan comptent six sièges avec une population moyenne de 19,133. La Colombie anglaise possède treize sièges dans trois villes avec une population moyenne de 23,323 pour chaque comté. Au Manitoba, il y a trois villes qui comptent ensemble douze sièges.

En étudiant la balance des divisions électorales de la province comprenant les villes (towns), villages et districts ruraux, on constate que la moyenne de représentation pour chaque membre se chiffre par 10,730, soit une moyenne légèrement plus élevée qu'au Manitoba mais moins forte que celle de la Saskatchewan et de la Colombie Anglaise.

En comparant les populations de 1926 et de 1931 dans chaque comté, le comité a trouvé qu'il y avait eu augmentation notable dans tous les comtés à l'exception d'un. Didsoury est l'exception. En 1926, la population de ce comté se chiffrait par 9,810 et en 1931 par 9,705. Edmonton a augmenté de 66,094 à 80,308 et Calgary a augmenté de 67,064 à 86,470.

Les comtés du nord accusent particulièrement une grande augmentation. Le comté de Peace River comptait maintenant une population de 12,308 alors qu'en 1926, il n'en comptait que 5,447. Grande Prairie: 7 985 en 1926 et 20,027 en 1931. Grouard: 4,432 en 1926 et 9,532 en 1931.

Le comité était présidé par M. George MacLachlan. Les autres membres qui en font partie sont: l'hon. R. G. Reid, J. J. MacLellan, P. A. Miskew, A. L. Sanders, G. A. Forster, J. M. Déchêne, D. M. Duggan, Fred. J. White et J. Mackintosh. M. R. Anderson, greffier de l'assemblée législative, est le secrétaire du comité.

Les concerts français à la radio et la pétition

30,000 personnes signent des pétitions demandant des concerts en anglais

D'après un rapport publié dans le "Edmonton Journal" de lundi, 26 juin, plus de 30,000 personnes auraient signé une pétition demandant que les programmes irradiés sous les auspices de la Commission canadienne de la radiodiffusion le soient exclusivement en anglais.

Cette pétition fut distribuée dans tous les coins de la province comme résultat d'une campagne organisée par W. G. Walford.

Le texte de la pétition se lit comme suit:

"A Hector Charlesworth, président de la Commission canadienne de la radiodiffusion, Ottawa.

"Attendu que le Gouvernement canadien a créé une Commission, connue sous le nom de la Commission canadienne de la radiodiffusion et qui a pour but de réglementer et de contrôler la radiodiffusion, ainsi que d'irradier des programmes, etc.; et

"Attendu que la dite Commission irradie des programmes à la radio chaque jour; et

"Attendu qu'une très grande proportion des dits programmes sont irradiés en français, quoique la population de langue française ne représente qu'un pourcentage plutôt restreint de la population du Canada, et que le plus grand nombre des Canadiens français comprennent la langue anglaise, nous demandons respectueusement que dans la préparation des programmes futurs, considération soit donnée au fait que le Canada est un pays de langue anglaise (la langue française n'est légale qu'au Parlement fédéral, à l'Assemblée législative de Québec, à la Cour Suprême du Canada et dans les cours de la province de Québec) et que de tels programmes soient donnés en anglais; et de plus, que, lorsqu'il sera nécessaire d'annoncer en français, que les annonces soient faites d'abord en anglais."

Les Oblats dans le monde

3,988 profès Oblats de Marie Immaculée—4,645 en comptant les novices—La province du Canada est la plus forte—Au 1er avril 1933

ROME.—Le personnel de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée arrêté à la date du 1er avril, renferme 3,988 noms de profès Oblats de Marie Immaculée. En ajoutant les novices, nous arrivons au chiffre de 4,465.

Sur ce nombre, il y a 16 archevêques ou évêques (dont un cardinal), 2,037 prêtres, 1,017 clercs scolastiques et 906 frères coadjuteurs.

Sur les 4,465 profès et novices, l'Europe arrive au chiffre de 2,097; l'Amérique atteint 1,874; l'Afrique, 273 et l'Asie, 221: Si l'on défalque des Provinces de Belgique et d'Angleterre-Irlande les Oblats qui se trouvent au Congo et en Australie, les chiffres définitifs seront: Europe, 2,077; Amérique, 1,874, Afrique, 284; Asie, 221; et Océanie, 9.

Sur les 4,465 Oblats comptés plus haut, 2,811 appartiennent par la naissance à l'Europe, 1,494 à l'Amérique du Nord, 107 à l'Asie, 51 à l'Afrique et 2 à l'Océanie.

La Province du Canada est la plus forte: 521 (621 avec les novices); vient ensuite la Province d'Allemagne: 449 (497 avec les novices); puis la 2e Province de France: 288 (332 avec les novices).

Le plus grand nombre des scolastiques est dans la Province du Canada: 173; vient ensuite la 2e Province de France: 119. La Province d'Allemagne a le plus grand nombre de Frères: 184; puis le Canada: 143.

Très important!

Ecrivez et faites ecrire

On lira dans une autre colonne tout ce qui a trait à une pétition qui a circulé un peu partout dans la province pour demander la suppression des concerts français à la radio, dans l'Ouest.

Nous demandons à tous nos lecteurs d'écrire à M. Hector Charlesworth, président de la commission canadienne de la radio, Ottawa, afin de lui faire connaitre que les Canadiens français de l'Ouest apprécient hautement les concerts irradiés sous les auspices de la commission canadienne de la radio. Si nous voulons que ces concerts nous soient donnés comme dans le passé, sachons du moins montrer à la commission de la radio que nous apprécions de tels concerts. Ecrivons et faisons écrire. Des milliers de lettres: voilà ce que nous devrions envoyer à Ottawa. Inutile de dire que ce serait un argument très fort en faveur de la continuation de la diffusion des concerts français dans les provinces de l'Ouest.

Dimanche dernier, à Winnipeg, répondant aux critiques relatives à la prédominance des programmes français dans les concerts irradiés sous les auspices de la commission canadienne de la radio, M. Hector Charlesworth faisait la déclaration suivante: "Nous ne pouvons ignorer quarante pour cent de la population du Canada, dans la province de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, du nord de l'Ontario, du Manitoba et ailleurs." Il nia que les concerts français soient prédominant; il ajouta qu'il avait reçu de magnifiques lettres d'appréciation d'éminents éducateurs de l'Ouest et déclara que le programme le plus populaire à Toronto était le concert français irradié le mercredi de chaque semaine.

La commission canadienne de la radio, pendant l'heure nationale, a donné cinq heures et demie d'anglais et deux de français une semaine, et quatre heures et demie d'anglais et trois heures et demie de français une autre semaine, déclaraient récemment des officiers de la commission. Ces déclarations ont été faites à la suite des protestations de la grande loge orangiste contre l'usage du français en dehors de la province de Québec.

L'heure nationale est irradiée depuis le dimanche jusqu'au samedi. Le dimanche soir, le programme vient alternativement de Montréal et de Toronto. Quand il est irradié de Montréal, une heure est consacrée à une opérette en français et on se sert de l'anglais pendans une demi-heure. Si le programme vient de Toronto, on donne une heure entière d'anglais.

Le lundi, l'heure nationale est irradiée en anglais de Toronto; le mardi, en anglais de l'ouest du Canada; le mercredi en français de Québec; le jeudi, il y a une demi-heure partie en français et partie en anglais et une demi-heure toute anglaise; le vendredi a lieu l'irradiation des provinces maritimes, qui se fait en anglais; le samedi, il y a une demi-heure anglaise et une demi-heure française.

En général, quand l'irradiation vient de sources de langue française, toutes les explications sont bilingues, mais on ne peut pas dire la même chose quand l'irradiation est de source anglaise.

Encore une fois, nous recommandons à tous nos lecteurs d'écrire et de faire écrire. Secouons notre apathie, si nous voulons conserver ce que nous avons obtenu.

COURS D'ETE

Les réponses à notre appel de la semaine dernière n'ont pas été très nombreuses. Nous demandons aux instituteurs et institutrices qui désirent s'enrôler de communiquer immédiatement avec nous.

Il ne nous manque que quelques noms pour avoir le nombre minimum.

LEO BELHUMEUR.

Les orangistes et le bilinguisme

La protestation de la "Grand Orange Lodge of British North America"—Le français à la radio—Les publications officielles bilingues—La monnaie bilingue

REGINA.—Avant de terminer son congrès annuel, vendredi, la "Grand Orange Lodge of British North America" a adopté un rapport dans lequel son grand conseil proteste contre le bilinguisme et invite les orangistes à se faire l'écho de cette protestation auprès du premier ministre du pays, M. Bennett, et de tous les membres du Parlement. Voici les principaux passages relatifs au bilinguisme:

Au point de vue constitutionnel, l'anglais est la langue officielle du pays tout entier.

On exige le bilinguisme pour un nombre croissant de postes des services publics fédéraux dans les Provinces Maritimes et dans d'autres provinces. Or, il paraitrait qu'un bilingue est un catholique romain français qui peut parler l'anglais. Une telle attitude est manifestement de nature à priver tous les Canadiens britanniques de la faculté de servir leur pays comme bilingues.

La Commission canadienne de la radio fait diffuser dans tout le pays un programme d'une heure par semaine. Des sept heures du programme de cette semaine, quatre doivent être diffusées en français, et on nous apprend que le français obtient cette proportion toute l'année. Nous croyons que non seulement cela est inutile au peuple canadien dans l'ensemble, mais aussi que cela déplait nettement à une vaste majorité de ce peuple, y compris les Canadiens d'origine française qui ne sont pas dans la sphère d'influence de la province de Québec.

Se prononçant contre ce qu'il appelle la persistante pratique de distribuer dans toutes les parties du pays indistinctement des publications officielles en français et en anglais, le conseil ajoute: Le gouvernement ne devrait pas, en maintenant cette pratique, appuyer un effort qui, s'il réussit, affectera la prédominance de la langue anglaise et élèvera le français à son niveau.

Le grand conseil proteste aussi contre la motion faite au cours de la dernière session fédérale pour appliquer le bilinguisme à la monnaie du pays. A ce sujet, il remercie le député conservateur, F. W. Turnbull, de Régina, d'avoir protesté contre la motion.

Environ 400 orangistes ont participé au congrès. Le premier ministre de la Saskatchewan, M. J. T. M. Anderson, qui est orangiste, a officiellement souhaité la bienvenue aux congressistes. Des délégués lui ont offert une canne à pommeau d'or au nom d'une loge de Toronto. Dans une allocution, M. Anderson a dit: Nous ne pourrons pas résoudre le problème des doukhobors tant que nous ne serons pas débarrassés de Pierre Verigin.

Le congrès a réaffirmé que l'Union Jack doit rester le drapeau du Canada. Il s'est déclaré contre la proposition faite au parlement (par M. Armand Lavergne) de substituer "royaume" à "dominion" dans la désignation officielle du Canada.

A la conférence économique mondiale

Un mémoire de la France — M. Rhodes parle sur le blé — La suppression des obstacles artificiels au commerce, etc.

LONDRES. — Dans un mémoire communiqué à la conférence économique mondiale la France préconise des accords intergouvernementaux pour équilibrer la production et la consommation du blé, du vin, du coton, de la laine, du charbon, du cuivre et de l'argent. Elle explique que les accords doivent porter sur ces produits si l'on veut remplir deux conditions essentielles d'une première tentative d'organisation économique: l'adhésion du plus grand nombre possible de producteurs et une réglementation internationale suffisamment étendue. Il est évident, continue-t-elle, qu'il faut attribuer à la crise le déséquilibre entre la production et la consommation des produits agricoles et des matières premières. L'avilissement des prix a privé les deux tiers de la population du monde d'une grande partie de leur pouvoir d'achat. Pour rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande, il faut organiser sur un plan international la production et les débouchés.

Le ministre des colonies de la France, M. Albert Sarraut, a déclaré au comité économique de la conférence que si l'on n'arrive pas à s'entendre, la France sera forcée de se replier sur elle-même et sur ses colonies. M. Sarraut a cherché à persuader le comité d'étudier la question de la réglementation de la production et des débouchés avant de s'occuper des tarifs, du contingentement et d'autres obstacles commerciaux analogues. Mais, avec son assentiment, le comité a décidé de ne pas modifier son programme.

La question du blé

A maintes reprises, il a été question du blé au comité économique de la conférence mondiale. Le ministre des colonies de la France, M. Albert Sarraut, et le ministre des finances du Canada, M. E. N. Rhodes, ont exprimé des opinions divergentes. M. Sarraut a dit que son gouvernement préconise un plan en vertu duquel les pays importateurs devraient s'efforcer de proportionner autant que possible leur production et leur consommation de blé. Cela comporterait d'une part la nécessité de protéger la production de blé des pays importateurs, d'autre part la réduction des emblavures dans les pays exportateurs. Le ministre français a ajouté que le plan comprend deux autres articles qui ont trait à la négociation de traités préférentiels et à d'autres méthodes d'organiser des débouchés.

M. Rhodes a répondu aussitôt que, dans l'intérêt général du monde, les pays importateurs de blé devraient étudier les moyens de consommer et d'importer une plus grande quantité de cette céréale.

Le comité a applaudi ces paroles de M. Rhodes.

Les pays producteurs de blé, a ajouté M. Rhodes, ne peuvent légitimement faire des sacrifices que s'ils obtiennent la coopération des pays importateurs. La Grande-Bretagne, le pays qui importe le plus de blé, a déjà exprimé sa décision de coopérer. Il faut espérer que d'autres pays suivront cet exemple. Les principaux pays importateurs devraient être représentés dans tout sous-comité chargé d'étudier la question du blé. Si les principaux importateurs adoptent un plan, il est nécessaire que les autres importateurs adhèrent à ce plan.

Le président du comité, M. Colijn, premier ministre de la Hollande, a annoncé que les quatre principaux exportateurs de blé: le Canada, les Etats-Unis, l'Australie et l'Argentine, espèrent être bientôt en mesure de soumettre un plan à la conférence.

Au nom de son gouvernement, le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Cordell Hull, a proposé une série de mesures destinées à assurer la suppression des obstacles artificiels au commerce. D'autre part, la délégation des Etats-Unis a déclaré que son gouvernement croit qu'une stabilisation monétaire serait intempestive présentement et pourrait peut-être causer un violent fléchissement des prix.

La proposition Hull

Voici la proposition de M. Hull:

D'une part, les pays sont forcés d'imposer aux importations des restrictions sous la forme de droits douaniers, de contingentements, d'embargos; d'autre part, ils doivent subventionner des exportations.

Cela a conduit tous les pays à une action nationaliste qui, si on la pousse à sa conclusion logique, aboutira à la suppression à peu près complète du commerce international et au rétablissement de l'isolement médieval.

Il est reconnu qu'il faut enrayer ce mouvement si l'on veut le rétablissement du monde et le maintien de raisonnables conditions moyennes de vie.

En conséquence, tous les pays participant à cette conférence reconnaissent:

1) qu'il est contraire à l'intérêt général qu'un pays adopte ou poursuive une politique d'un nationalisme extrême, ou établisse de nouvelles inégalités et de nouveaux obstacles douaniers;

2) qu'il faut supprimer tout à fait et le plus tôt possible les embargos, les contingentements et diverses autres restrictions arbitraires;

3) qu'il faut, au moyen d'accords bilatéraux ou multilatéraux, abaisser les murailles de droits douaniers le plus promptement possible et suffisamment pour que le commerce reprenne son libre cours;

4) qu'il faut prendre soin de ne pas introduire dans les accords bilatéraux ou multilatéraux des inégalités de traitement qui, tout en procurant des avantages aux parties contractantes, seraient défavorables au commerce mondial dans son ensemble.

Chronique de l'A.C.F.A.

Dimanche dernier, MM. J.-H. Tremblay, Ernest Côté et le secrétaire général assistaient à une soirée donnée sous les auspices du cercle de Lamoureux, au profit de l'A. C.F.A. Le R. P. A. Boucher, O.M.I., était aussi de la partie avec son appareil cinématographique.

Malgré l'orage menaçant qui s'annonçait, une vingtaine de tables furent remplies de joueurs de Whist. Tous ceux qui assistèrent à cette soirée furent très satisfaits. Les prix, donnés par différents membres du cercle, étaient magnifiques.

* * *

Nous nous proposions d'être à Picardville après la messe dimanche dernier, mais les derniers rapports sur l'état des chemins samedi soir nous obligèrent à remettre notre visite à dimanche, si la température est plus clémente.

Les résolutions pour le prochain Congrès nous arrivent de tous côtés. Ceci est très encourageant, car c'est un bon indice de l'intérêt que l'on porte à l'oeuvre poursuivie par l'Association.

* * *

Nous publierons la semaine prochaine, le pourcentage obtenu par chaque cercle envers l'objectif.

* * *

Amendements à la constitution qui seront présentés au congrès: Le cercle de Donnelly proposera un amendement à la clause 5 afin qu'elle se lise comme suit: "Toute personne de langue française, pratiquant la religion catholique et résidant en Alberta, est de droit membre de l'Association."

2.—Le même cercle proposera d'ajouter à l'article 7 les mots suivants: "Est membre actif toute personne qui assiste annuellement à trois assemblées du cercle local, requises par les statuts."

3.—Le même cercle proposera d'ajouter à l'article 8, la clause suivante: "Est membre insigne toute personne qui contribue un dollar ou plus annuellement."

L'Exécutif proposera d'ajouter les clauses suivantes à l'article 34: 34A "A la première séance du Congrès on formera un comité de résolutions composé de 3 membres de l'Exécutif et de quatre délégués du Congrès."

34-a—"Le comité de résolutions a le pouvoir d'amender, d'approuver ou de rejeter les résolutions qui lui sont soumises durant le congrès."

34-b—"Tout délégué a le droit d'en appeler des décisions du comité des résolutions, devant le congrès."

Ces derniers amendements soumis par l'Exécutif seront les amendements, ou plutôt seront ajoutés à la suite de l'article 34 qui comprend les clauses a, b, c, d, e, f. Cet article serait l'article 34-A (avec un a majuscule, pour le distinguer de l'article 34a.)

LEO BELHUMEUR,
Secrétaire général.

Congrès de l'A.C.F.A. les 12, 13, 14 juillet!

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

La vraie vocation de la femme

La véritable vocation de la femme c'est d'être une épouse et une mère. La nature l'a douée pour ces importantes fonctions et elle ne peut rien atteindre ici-bas qui dépasse cette dignité. Elle peut tirer le meilleur parti possible de sa vie lorsqu'elle est hors de cette voie, mais elle n'a jamais raison de regarder avec dédain, celle qui est fidèle à sa mission.

Il est triste de constater combien de femmes, au lieu de faire de ces devoirs, leur orgueil et leur joie, essaient de s'y soustraire par égoïsme et par lâcheté. Dans aucun autre champ d'activité on n'entend plus de plaintes et plus de regrets exprimés contre un état dans lequel on s'engage avec si peu de réflexions.

Si une artiste, une femme d'affaires atteignent le plus modeste succès, l'on voit aussitôt les femmes qui vivent dans l'intimité du foyer leur porter envie, les louer, leur dire: Combien votre travail doit être intéressant! Que cela doit être bon de pouvoir faire comme bon vous semble! Vous avez fait quelque chose de beau et de grand de votre vie, tandis que nous sommes restées attachées à des travaux matériels.

Ces femmes n'apprécient pas leur tâche, son importance, et sous les ennuyeux petits détails journaliers, sa portée véritable. Ce sont elles qui peuplent leur patrie et le ciel; elles qui assurent à leur race sa vitalité et la survivance de son influence.

La mère de famille se plaint que son labeur est monotone, mais celui de tous ceux qui parviennent à la perfection, l'est également. Il faut répéter le même acte bien des fois avant de le faire très bien; et il en est de même pour la cantatrice qui veut devenir célèbre, et pour la pianiste qui s'obstine à faire chanter les touches du clavier.

La femme se plaint que son mari a l'humeur inégale, et ne voit rien de ses efforts mais elle ne voit pas les luttes de sa soeur qui travaille au dehors et qui est forcée de se plier aux inégalités de l'humeur masculine sans avoir la ressource de répliquer à des remarques aigres-douces ou déplacées, ni d'avoir pour la récompenser un amour constant et fidèle.

La femme au foyer se plaint que sa vie est un sacrifice continuel, mais il est à la base de toutes les carrières, et l'on retire en proportion de sa mise de fonds les récompenses ou les revers, même si les résultats tardent à se faire voir.

Cousine Avette.

La prière en famille

Il est une pieuse coutume qui s'est conservée surtout au sein de la population rurale de la province de Québec: la prière en famille.

Pas d'excuse valable pour s'en dispenser. Le souper fini, la table est vitement desservie: "A genoux, les enfants, l'on dit le chapelet." Et chacun a sa place habituelle pour faire la prière. Le père et la mère s'appuient à la table, le petit gars qui récite les litanies s'approche de la lampe, le grand frère, plus paresseux, se met les coudes sur le dos d'une chaise, le plus jeune jette un coup d'oeil au chat qui dort sous le poêle. mais, somme toute, l'intention est bonne, il ne faut pas être trop sévère du côté des distractions!

La mère récite le chapelet lentement, posément; les autres répondent, et, à les écouter, l'on est surpris de trouver tant de foi confiante et sincère chez nos gens.

Habituée à vivre dans les villes je goûte la meilleure émotion à me trouver chez moi à l'heure de la prière du soir! C'est une chose qui me manque, c'est la minute qui unit les coeurs dans la même pensée, c'est la force qui aide à atteindre le but proposé.

Arrivant à l'improviste, plus d'une fois, je suis attardée sur le "perron", à écouter le bruit des voix murmurant la même invocation.

En toute saison, ce spectacle m'a ému: Qu'au dehors la senteur tiède de la terre au printemps se mêle à l'atmosphère grisante, que ce soit l'odeur des foins coupés ou même le fouettement de la neige par une bonne tempête d'hiver, j'ai toujours en moi, un peu de mon coeur qui vibre à cette évocation: la prière en famille!

MARGOT.

Rêves

Votre grâce fondue en proses maternelles,
Et je vous vois rêver auprès d'un berceau blanc.

De ruban vaporeux, de gaze, de dentelle,
Vous avez fabriqué le petit nid humain,
Votre enfant vous sourit et votre joie est telle
Qu'il vous semble qu'il tient votre âme dans sa main. . .

Son front rose est pareil au front rose des anges,
Sa chair a le duvet d'un fruit délicieux;
Ceux qui peuvent le voir dormir entre ses langes
Ne savent pas s'il est de la terre ou des cieux! . .

Cependant qu'il sommeille en son petit lit rose,
Sur lui son front se penche doucement,
Mais vos lèvres parfois s'ornent d'un pli morose,
Et dans vos yeux des pleurs surgissent lourdement.

Car l'avenir paraît, insondable mystère,
Abime où vont sombrer nos forces et nos jours.
Vous dites: "Sera-t-il un heureux de la terre
Qu'un succès éclatant accompagne toujours?

O mon fils, mon enfant, quelle sera sa vie?
Quelle sera sa part dans ce monde inconnu?
Au banquet des humains où les jours le convie,
Sera-t-il adulé, sera-t-il méconnu?"—

Et vous rêvez pour lui ces biens que l'on nomme,
Gloire, plaisirs, honneurs, richesses, amour humain.
Ces mots sont superflus. Rêvez qu'il soit un homme
Qui croit que le plus beau coin de la terre est le sien. . .

D'un passé glorieux soyez l'humble gardienne;
Le vrai bonheur ne peut s'acheter qu'à ce prix:
Rêvez pour votre fils une âme canadienne,
Rêvez que votre fils adore son pays! . .

Blanche LAMONTAGNE-BEAUREGARD.

La propagande athéiste en Angleterre

Il vaut mieux prévenir que guérir

On en appelle souvent, pour excuser la tolérance dont jouissent dans notre pays certains orateurs antireligieux et même certains prédicants, à la liberté britannique. Tous les discours, à moins d'être séditieux, sont permis, dit-on, en Angleterre. Mais est-ce là un bien ou un mal? Voici une note d'un correspondant anglais qui montre le danger d'une telle tolérance. Ne vaut-il pas mieux prévenir le mal que d'essayer ensuite de le tolérer?

"Suivant l'exemple de la Russie athée, les communistes et les organisations avancées des partis de gauche ont formé une "Ligue des Athéistes Militants" qui a déjà commencé sa propagande dans diverses villes du royaume. Meetings et conférences publiques sont leurs principaux moyens de propagande dans cette campagne sacrilège. Et les journaux communistes ont déjà une rubrique significative: "Sur le front religieux". Le mal que peut faire cette Ligue dans les quartiers ouvriers est considérable, car le manque d'instruction de ces pauvres gens en fait des victimes faciles pour les militants athées. Et ce qui est plus regrettable encore, c'est que des universitaires se prêtent à cette campagne. Ils viennent de former une Fédération des Associations et des Individus Progressistes, dont les débuts sont scandaleux: outre le programme intégral de l'émancipation des classes inférieures et de l'exaltation de la liberté individuelle, cette Fédération préconise l'abolition des classes inférieures et de l'exaltation de la liberté individuelle, cette Fédération préconise l'abolition des lois anti-blasphématoires qui font partie du droit commun anglais, la propagande pour la restriction de la natalité. pour l'éducation sexuelle des enfants et toute une série de mesures à caractère franchement antichrétien. A en juger par le nombre de personnes qui fréquentent ces réunions, l'athéisme fait des ravages considérables en Angleterre. L'Eglise catholique et même les autres Eglises chrétiennes du royaume redoublent d'efforts pour combattre cette menace nouvelle. La lutte sera loin d'être épuisée".

Un projet de loi, d'ailleurs, vient d'être déposé au parlement anglais pour enrayer cette propagande. Si la Chambre l'adopte elle suivra l'exemple de plusieurs autres pays. Le dernier en date est la Bulgarie. Elle vient de voter l'invalidation de tous les députés du parti ouvrier à cause de leurs tendances communistes. Aucun candidat reconnu comme communiste, ne pourra dorénavant être élu au parlement.

—oOo—

Le chagrin

Deux voyous lisent une affiche disant:

"Caniche noir perdu, 100 francs de récompense."

L'un alors parlant à l'autre:

—Tu devrais y porter celui que nous avons volé hier.

—Mais il est blanc.

—Tu diras que c'est le chagrin! . .

Coin des . . . Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Cercle Taché. Le 9 juin, j'eus le plaisir d'assister à la réunion hebdomadaire de notre cercle. Depuis mars, j'avais dû quitter la classe pour de très bonnes raisons; voilà pourquoi j'étais si fière de revenir à notre chère école de Donnelly, où l'accueil le plus bienveillant nous attend toujours. C'est alors que je pus constater combien mes camarades s'étaient donnés de tout coeur à l'étude des termes français de la balle-au-camp et du jeu de tennis. Il n'y a pas à les prendre au sujet du premier. En quelques jours seulement, on avait réussi à apprendre au delà de soixante-dix termes anglais en français. C'était beaucoup, n'est-ce pas? Aussi, une joûte des plus intéressantes entre garçons et filles, fut préparée pour la circonstance. Les deux camps: Dollard des Ormeaux et Jeanne Mance se disputèrent la palme pendant une vingtaine de minutes. Finalement, l'équipe des garçons sort victorieuse. Mais, la différence fut si minime que les deux méritèrent de sincères félicitations. Vraiment, j'aurais voulu me voir aussi savante. On m'a dit que c'était en allant et venant de l'école au pensionnat que la plupart avait appris ces mots. N'est-ce pas que l'idée est bonne? Au lieu de babiller sur toutes sortes de sujets inutiles et parfois nuisibles, les élèves avaient compris, cette fois, qu'il y allait de leur intérêt de se former un esprit un peu sérieux et de savoir faire passer l'utile avant le plaisir, de temps à autre.

Je n'ai pu m'empêcher d'applaudir à ce beau geste, afin d'encourager les élèves à cultiver cette bonne et louable habitude de causer de choses sérieuses et pratiques parfois. "Oui, sachons tenir des conversations intéressantes", nous répète-t-on souvent.

Après la dite joute les avant-gardistes chantèrent avec entrain: "L'âme française". Ah! oui. Malgré vous, nos petits gars garderont l'âme française. Puis vint la lecture de plusieurs compositions sur "La journée de Dollard". Celles de Mlles Aline et Régine Fillion, Cécile Houde, Annette Collin et Raymond Maisonneuve nous firent revivre cette journée inoubliable du 24 mai 1933.

Vous dire combien j'ai goûté cette petite réunion, m'est impossible. Savez-vous, petits amis, qu'il fait bon quelquefois d'être privée des bonnes choses que la Providence sème à pleines mains sous nos pas? Quand elles nous reviennent, c'est alors qu'on les apprécie à leur juste valeur. Tels sont, chers lecteurs, les sentiments que j'éprouvés lors de notre dernière réunion. Après l'hymne O Canada, chacun reprit le chemin du foyer familial.

Alice Forcier, secrétaire.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Cercle Sainte-Anne. Vendredi, le 16 juin, notre classe s'organise joyeusement en assemblée d'Avant-Garde; c'est la dernière réunion avant les vacances.

M. Antoine Dentinger préside pour la prière et souhaite la bienvenue à nos distinguées visiteuses. Notre chère Soeur Supérieure nous fait dire qu'elle ne peut venir. Je suis certaine qu'elle aurait été heureuse d'assister à notre assemblée.

Mlle la secrétaire fait lecture des dernières minutes. Il est proposé par Mlle Florence Gamache et secondé par M. Elie Verstraete: "Que les minutes soient adoptées telles que lues."

Sur la demande de M. le président nous entonnons de plein coeur notre chant d'avant-gardistes: "Oui, soyons fiers de l'Avant-Garde".

Il est ensuite proposé par Mlle Aldéa Chevrette et secondé par M. Léo Beaudoin: "Que durant les vacances les Avant-Gardistes se fassent un devoir de parler français."

Proposé par Mlle Adrienne Verraart et secondé par M. Armand Mailhot: "Qu'une lettre de remerciement soit envoyée à notre dévouée Soeur Supérieure pour tout ce qu'elle a fait pour nous durant l'année."

Proposé par M. Pierre L'Abbé et secondé par M. Albert Dupuis: "Que les avant-gardistes durant les vacances n'oublient pas que le précepte d'assister à la messe le dimanche reste le même."

Proposé par Mlle Bernadette Morin et secondé par Mlle Aldéa Chevrette: "Que l'on soit aussi poli durant les vacances envers les messieurs prêtres et les religieuses qu'on a essayé de l'être durant les dix mois de classe."

Nous avons ensuite un beau programme sur lequel figurent des numéros intéressants:

M. le président invite Mlle Yvette Martineau à nous lire une page d'histoire canadienne sur "La Vérendrye."

Mlle Diane Villeneuve déclame "L'écolier et le ver à soie".

Deux historiettes de la Survivance sont lues par M. Armand Mailhot.

Un chant "O Carillon" est présenté par M. Arthur Roy; nous n'avons que des félicitations à lui adresser.

L'article de la Survivance relatant "l'anniversaire de Sa Sainteté Pie XI" est porté à notre connaissance par Mlle Bibiane Rentiers.

Notre dévouée maîtresse invitée à parler dit tout son bonheur d'avoir passé une si belle heure dans notre classe; elle nous donne de très bons conseils pour le temps des vacances; elle nous exhorte à nous suivre pour le bon langage et les bonnes manières.

Après un mot de remerciement de notre président, notre réunion se termine par le deuxième couplet de notre hymne national.

Au nom de mon cercle, je souhaite de tout mon coeur à vous tous avant-gardistes: "Bonnes et joyeuses vacances!"

Andréanna Roy, secrétaire.

—oOo—

Chronique de la Chorale Ste-Cécile de Falher

Les membres de la chorale Sainte-Cécile du pensionnat Sainte-Anne de Falher sont dédommagées de leurs fatigues de l'année en allant rendre visite à leurs amies, les avant-gardistes de Donnelly. Six religieuses les accompagnent. Ces excursions d'une paroisse à l'autre permettent à la jeunesse de ces deux centres de se réjouir ensemble et favorisent les maîtresses en leur permettant de revoir leurs compagnes.

Nous espérons que les avant-gardistes de Donnelly viendront nous visiter avant l'arrivée des vacances.

Nous les remercions de l'accueil qu'ils nous ont fait.

Merci aussi à nos généreux conducteurs qui n'ont pas craint de sacrifier leur après-midi pour nous.

Bon souhaits de vacances

Comme ce rapport doit paraitre la dernière semaine de juin, nous empruntons la voix de la Survivance pour souhaiter à tous les avant-gardistes de l'Alberta de passer d'heureuses vacances.

Jouissez bien, chers amis, de ces mois de liberté mais ayez garde d'oublier vos engagements d'avant-gardistes.

Donc, fidélité à notre foi et à notre langue.

Bonnes vacances à chacun de ceux qui liront ce rapport.

—oOo—

Evénement sans précédent dans nos annales littéraires

Les Editions Albert Lévesque viennent d'adresser aux libraires, aux littérateurs et aux amis des lettres une circulaire indiquant que cette firme a publié 25 nouveautés canadiennes en quatre mois, de janvier à mai 1933. C'est un événement sans précédent dans notre vie littéraire, non seulement pour le nombre des ouvrages publiés, mais aussi pour leur qualité supérieure. En dix genres différents, nos écrivains ont publié des volumes, dont quelques-uns figuraient avec honneur dans les séries des éditeurs français.

Parmi les événements marquants de ce premier semestre littéraire aux Editions Lévesque, signalons le nombre imposant d'ouvrages de critique, genre que le Prix David met au programme de son concours cette année. La diversité des témoignages et des idées apportées par ces critiques indique suffisamment que la maison d'édition Lévesque n'est au service d'aucune école particulière, mais qu'elle s'efforce avant tout de stimuler et de soutenir dans leurs efforts tous nos écrivains, quelle que soit la doctrine qu'ils professent.

Pour le bénéfice de nos lecteurs, nous donnons ci-dessous la liste de ces différents ouvrages, que l'on peut se procurer chez l'éditeur et dans toutes les librairies bien assorties.

Série "Les Jugements:—"Egrappages" (Albert Pelletier); "Ombres et Clameurs" (Claude Henri Grignon); "Questions de langage" (Pierre Daviault); "Témoignages" (Hermas Bastien); "Sur les pas de nos littérateurs" (Séraphine Marion); "La Musique au Sanctuaire" et "Pourquoi la Musique" (Eugène Lapierre); "La Poésie canadienne-française" 2ème mille (abbé Albert Dandurand); "Pour l'amour du grec" (abbé Pascal Potvin).

Série "Documents Economiques":—"Problèmes économiques de l'heure présente" 4ème mille (Lucien Romier); "Sous le signe de l'or" 3ème mille (Edouard Montpetit); "Marché de Dupes"? (Léopold Richer);

Série "Les poèmes":—"Poésies nouvelles (Robert Choquette); "Du soleil sur l'étang noir", (Ulric Gingras); "Quand j'parl' tout seul" 4ème mille (Jean Narrache).

Série "Figures canadiennes":—"La vie aventureuse d'Arthur Buies" (Raymond Douville); "La Vérendrye, découvreur canadien" (Robert Rumilly).

Série "Documents politiques":—"La technocratie par la démocratie industrielle" (J. A. Saint-André).

Série "Les romans":—"Mon Jacques" (Eva Senécal); "Les Amours d'un communiste" (Henry Deyglun).

Série "La scène":—"Le presbytère en fleurs" (Léopold Houlé).

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

TROISIEME EPOQUE

LA MATURITÉ (1663 à 1713)

(1ère per.) Réveil et croissance; Laval, Tracy, Talon; (2ème per.) Epanouissement; Frontenac et d'Iberville; (3ème per.) Apogée; traité de Ryswick.

(suite)

7. Robideau de Villebon—1691-1700. "Bon officier, disait Menneval, qui connaît le pays et pourrait être fort utile à la fois sur mer et sur terre. Il le prouva en capturant sur mer le gouverneur anglais, destiné à Port-Royal et en soutenant vigoureusement sur terre, de concert avec d'Iberville et de Villieu la lutte contre les Anglais.

8. Sébastien de Villieu—1700-1701. N'eut guère le temps de manifester ses qualités comme chef; mais il avait déjà donné 39 ans de brillants services.

9. Jacques de Brouillan—1701-1705. Ancien gouverneur de Plaisance, dut à son administration énergique la haine implacable de toute la cabale Des Gouttins. (Appréciations de Lauvrières).

10. Denis de Bonaventure—1705-1706. Il n'a fait que passer.

11. Auger de Subercas—1708-1710. Après s'être distingué dans la défense de Port-Royal contre Phipps en 1689, il va se montrer le plus habile, le plus énergique, le plus intrépide des gouverneurs de l'Acadie, dans le combat final avec Nicholson.

Principaux événements d'Acadie—de 1677 à 1710.

1670, août—Le chevalier de Grandfontaine reprend possession de l'Acadie, au nom de la France. Au lieu de revendiquer le 40ème degré de la concession de M. de Monts, nos gouverneurs ne prétendirent jamais s'étendre au delà de l'embouchure de la rivière Kennebec.

1671—Les Anglais empiètent sur l'Acadie et se fortifient en face de Pemquid.

1675—Aernauts et 110 boucaniers attaquent et prennent Pentagoet et Jemsek.

1679—St-Castin et ses Abénaquis chassent les intrus de Pentagoet.

1690—Phipps s'empare de Port-Royal. Le roi d'Angleterre rattache l'Acadie au Massachusetts et nomme Tyng gouverneur.

1691—Villebon reprend Port-Royal et fait prisonnier Tyng et Nelson.

1692—Toute l'Acadie est redevenue française, excepté Pemquid.

1696—Prise de Pemquid par d'Iberville et Saint-Castin.

1696—Le colonel Church, bostonnais, saccage Beaubassin au mois d'août; mais en octobre, il est défait par Villebon à Naxouat.

1697, 25 sept.—Traité de Ryswick, qui rend l'Acadie à la France.

Des commissaires sont nommés pour délimiter les frontières; mais ils ne peuvent s'entendre.

1700—La frontière sud sera arbitrairement fixée à la rivière Saint-Georges ou Sainte-Croix entre Kennebiki et Pantagouet.

Le siège du gouvernement de l'Acadie est successivement transporté de Port-Royal à Jemsek, puis à Naxouat, puis au fort Saint-Jean.

1704—Du 2 au 20 juillet, le colonel Church vient assiéger Port-Royal, mais il est repoussé par Brouillan. Il s'en dédommage en pillant les régions environnantes.

1707, 6 juin—Le colonel March vient attaquer Port-Royal. Repoussé une première fois, il revient à la charge, le 20 août suivant et éprouve un échec plus décisif encore.

1709—Les célèbres corsaires: Pierre Morpain, Baptiste Maisonneuve, Ricard, de la Croix et Robineau capturent 35 navires anglais et font 450 prisonniers.

1710—Prise de Port-Royal par Nicholson.

Chronologie et informations supplémentaires de Ryswick à Utrecht 1697-1713. Nouvelle-France

1698. Mort de Frontenac; de Callières lui succède.

D'Iberville s'en va fonder Biloxi et le fort Rosalie dans le golfe du Mexique.

1701. Grande paix indienne.

1701. Fondation de Détroit par La-Mothe de Cadillac.

1701. Guerre de la succession d'Espagne.

1703. Vaudreuil succède à Callières, il règnera jusqu'en 1725.

1703. Expédition de Beaubassin dans le Maine. Il s'empare de Casco.

1704. Hertel de Rouville surprend Deerfield, colonie américaine.

1704. Les Anglais s'emparent du vaisseau "La Seine" et Mgr de St-Vallier est fait prisonnier et gardé en Angleterre jusqu'en 1709.

1708, 6 mai. Mort de Mgr de Laval, à l'âge de 86 ans.

1709, janvier. M. de Brouillan de St-Ovide, lieutenant surprend la garnison de Saint-Jean de Terreneuve et la force à capituler.

Le corsaire Gaspard Bertrand assiège Carbonnière par terre et par mer; il est tué dans la mêlée—son lieutenant se rend maitre de l'île. Plus un poste anglais à Terreneuve.

1710. Port-Royal capitule sous la pression de 3,400 soldats anglais.

1711. L'armée de Nicholson, forte de 4,000 soldats et de 600 Iroquois, va camper sur les rives du lac Saint-Sacrement.

1711. La flotte de l'amiral Walker, comprenant 15 vaisseaux de guerre et 40 transports, mouille à Gaspé, le 18 août.

Dans la nuit du 2 au 3 sept., la flotte est entrainée sur des récifs; huit vaisseaux font naufrage et 884 hommes périssent.

L'amiral Walker après ce désastre décide de retourner à Boston. Réjouissances à Québec; l'église de la basse ville est dédiée à Notre-Dame des Victoires.

1712. Les Anglais suscitent contre l'établissement du Détroit les Autagamis, ennemis de toutes les tribus de l'ouest.

Le gouverneur Dubuisson soutenu par les sauvages alliés leur inflige une défaite complète..

Gouverneurs du Canada 1663 à 1713

de Mésy—1663-65.
de Courcelles—1665-72.
de Frontenac—1672-82.
de la Barre—1682-85.
de Denonville—1685-89.
de Frontenac—1689-98.
de Callières—1698-1703.
de Vaudreuil—1703-25.

Rois d'Angleterre

Charles II—1660-1685.
Jacques II—1685-1688.
Guillaume d'Orange—1688-1702.
Anne Stauart—1702-1714.

Roi de France
Intendants

Louis Robert—21 mars 1633-?
Jean Talon—12 sept. 1665.
de Bouteroue—1669-70.
Jean Talon—1670-72.
Jac. Duchesneau—1675-82.
Jac. de Meulles—1682-86.
de Champigny—1686-1702.
de Beauharnais—1702-05.
Jacques Daudot et Antoine Denis, son fils—1705-11.
Michel Bégon—1712-26.

* * *

QUATRIEME EPOQUE

La décadence

1713 à 1760

Première période—Le démembrement.

60. Dans quelle mesure le traité d'Utrecht a-t-il détruit l'intégrité des colonies françaises d'Amérique?

Le 11 avril 1713, par le traité d'Utrecht, la France abandonne à l'Angleterre:

a) L'île Saint-Christophe, une des Petites Antilles.

b) La Baie et le détroit d'Hudson avec le pays qui en dépend.

c) La Nouvelle-Ecosse autrement dite Acadie en son entier, **conformément à ses anciennes limites.**

d) La ville et le fort de Plaisance et autres lieux occupés par les Français **dans l'île de Terreneuve.**

"Les Français gardent le droit de pêcher et de faire sécher leur poisson sur les côtes de Terreneuve; mais ils n'ont pas le droit de faire la pêche sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse.

"L'île du Cap-Breton et toutes les autres îles quelconques situées dans l'embouchure du fleuve et dans le golfe Saint-Laurent **demeurent à la France**, qui a droit d'y fortifier une ou plusieurs places.

"Les habitants du Canada et autres sujets de France cessent de molester à l'avenir les cinq nations ou cantons (Iroquois) **soumis à la Grande-Bretagne** et les autres nations indiennes d'Amérique, **amies de l'Angleterre**; pareillement les sujets de la Grande Bretagne se comportent pacifiquement envers les sauvages, sujets ou amis de la France"

N.B. La France, en acceptant le mot "soumis" renonçait par le fait même à ses droits et prétentions sur le pays des Iroquois.

Clauses additionnelles.

Le traité stipule en même temps que la France et l'Angleterre nommeront des Commissaires pour définir:

a) Les frontières du territoire de la Baie d'Hudson.

b) Les frontières de l'Acadie d'après **ses anciennes limites.**

c) Et enfin, quelles sont les tribus sauvages, qui doivent être considérées comme les sujets et amis de la France et comme les sujets et amis de l'Angleterre.

Les Commissaires ne purent jamais s'entendre. Inde irea! C'était pour la France en Amérique **le commencement de la fin.** "Les colonies anglaises poussèrent un cri de triomphe, lorsqu'elles virent tomber trois des plus anciennes branches de l'arbre colonial français (Acadie, Terreneuve, Baie d'Hudson). L'arbre resta comme un tronc vigoureux mutilé par la foudre mais on verra que ce tronc vigoureux, enfoui dans les neiges du Canada, était encore capable de lutter contre de rudes tempêtes." (Garneau)

(A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, vent le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Vol. V. — EDMONTON, ALBERTA, LE 28 JUIN 1933 — PAGE 3

Après la Saint-Jean-Baptiste

Samedi, le 24, était le jour de la fête nationale des Canadiens français.

Dans plusieurs de nos paroisses, on a célébré cette fête le lendemain, jour plus propice à une réunion de tous les paroissiens. Si cette fête, en certains endroits, n'a pas donné lieu à un déploiement de démonstrations religieuses et patriotiques, au moyen d'une grand'messe solennelle, de discours, d'une soirée récréative, etc., nous voulons croire que partout, on s'est arrêté du moins à réfléchir, pendant quelques minutes, sur ses devoirs comme Canadien français et catholique.

* * *

On l'a dit et écrit plusieurs fois: nous vivons dans un milieu de forces contraires à la conservation de notre langue.

Chaque anniversaire de notre fête nationale nous rappelle la fierté de nos origines et intensifie l'amour que nous devons vouer à notre langue.

Il nous réveille en secouant notre apathie.

Il ressuscite dans nos âmes la volonté de survivre malgré les mille et un obstacles qui se dressent sur notre chemin pour nous faire prendre une route qui conduit à la déchéance nationale et à l'apostasie religieuse.

On ne peut rien contre la volonté individuelle ou collective. C'est pourquoi, en dépit des persécutions ouvertes ou insidieuses, des compatriotes de notre race ont gardé leur langue parce qu'ils ont VOULU la conserver.

Si certains de nos groupes ont passé dans le camp ennemi, ce fut bien plus par une abdication volontaire que par des mesures de violence contre lesquelles ils ne pouvaient pas lutter. La fierté de race et l'amour de la langue française ne signifiaient rien à ces groupes, croyant qu'ils gagneraient davantage à s'assimiler à leurs compatriotes anglo-saxons. Ils ont été des lâches et des traitres. Ils n'ont obtenu pour prix de leur lâcheté et de leur trahison que le cinglant mépris de ceux-là mêmes dont ils avaient voulu devenir les égaux.

* * *

Pour prévenir les défections possibles dans nos rangs, n'ayons crainte de cultiver la fierté de race et l'amour de la langue française.

Nous ne garderons notre langue qu'à la condition de le vouloir fermement.

Que ceux qui ont conquis quelque succès dans les professions libérales, dans les affaires, dans la politique, dans n'importe quel champ de l'activité humaine, commencent par donner l'exemple, en parlant la langue française partout où c'est possible.

Il importe que les personnes qui occupent des postes qu'ils doivent surtout à leur connaissance du français se fassent un devoir d'employer cette langue chaque fois qu'ils s'adressent à des compatriotes.

De plus, comme l'écrivait un confrère franco-américain, il y a quelques mois, il faut faire bien comprendre à toutes nos familles que trois forces nécessaires agissent d'un commun accord pour aider à la conservation du français: la paroisse, avec son église et son école, le journal de langue française et nous ajouterons notre association nationale.

La paroisse française avec son école bilingue est la base, le point de départ de toute l'oeuvre de survivance, la pierre angulaire de l'édifice. Sans la paroisse française et son école, la survivance est impossible.

Mais, même avec la paroisse et l'école, cette survivance est pratiquement impossible sans le journal français au foyer et sans l'Association nationale.

Dans les foyers où il n'entre aucun journal de langue française, on cesse bientôt de sentir le besoin d'envoyer les enfants à l'école française; on ne se rappelle plus la nécessité de la survivance; on dédaigne un agent qui donne la vie à cette oeuvre de survivance et l'empêche de mourir dans le coeur des parents et des enfants.

L'Association complète l'oeuvre déjà commencée par la paroisse, l'école et le journal en s'efforçant de grouper les membres de la grande famille franco-albertaine entre eux afin de conserver une mentalité qui disparaitrait dans l'ambiance étrangère sans ce rappel continuel du devoir de conserver, purs de tout alliage, la foi et le verbe des aïeux.

* * *

Travaillons donc tous ensemble à conserver notre dévouement aux oeuvres paroissiales, notre attachement à la presse de langue française et notre loyauté à notre Association nationale.

Gardons notre langue. C'est une richesse dont nous n'avons pas le droit de nous dépouiller par snobisme, négligence ou apathie.

Maurice Lavallée.

Bilinguisme

Le Roi a accueilli en français les représentants des nations à la Conférence économique de Londres. Le "Star", de Montréal, commente ainsi cette courtoisie du Souverain:

Traduction

Naturellement, le français reste la langue de la diplomatie, et il est normal qu'on l'emploie à toute réunion internationale. Un roi bilingue à Londres et un lieutenant-gouverneur bilingue à Rideau Hall, aucun de nous ne saurait négliger cet exemple. Il n'y a guère d'excuses pour le jeune Canadien anglais qui, insoucieux d'apprendre le français convenablement, se condamne à ne jamais comprendre parfaitement quelques millions de ses concitoyens à moins que ceux-ci ne parlent l'anglais. Cette négligence est d'autant plus irraisonnable qu'il y a plusieurs raisons pour quoi les Anglais devraient apprendre le français. Outre que le français est une langue belle en soi et qu'il est la clef d'une littérature admirable, il est indispensable, ainsi que le latin, à l'homme qui veut s'instruire profondément de l'anglais, de son usage et de son origine. Un bilingue possède une très grande supériorité sur l'unilingue.

Nous avons permis à l'anglais de s'introduire dans le commerce, la finance, l'industrie, les services administratifs, de sorte que nos concitoyens anglo-saxons, sûrs du prestige de leur langue, ne remueront jamais le petit doigt pour apprendre la nôtre. Encore un droit que nous avons aliéné par insouciance, paresse et sotte complaisance pour une langue qui, aux yeux des illettrés, est de beaucoup supérieure au français. Un Bovey, un Frost, sont de parfaits bilingues; mais pour quelques Anglo-Saxons qui savent notre langue—ceux-là sont presque toujours des Européens frais débarqués au pays ou des Américains instruits—il y a mille de nos concitoyens anglais qui accréditent dans leur milieu l'ânerie du **Parisian French** et croient dur comme fer à la précellence d'une langue qu'ils ont pas mal torturée en deux cents ans. Les remarques de la "Star" à cet égard sont justes, quoique sévères.

—L.P. (Le Canada).

Vacances à remplir

Des dix-neuf juges de la Cour Suprême ontarienne, aucun n'est d'origine française. La minorité franco-ontarienne n'a pas réussi à décider M. Guthrie, en ces dernières années, à donner suite à ses réclamations fondées, à ce sujet. Il a imité l'attitude des ministres du passé, qui n'ont jamais nommé de représentant à l'élément franco-ontarien à ce tribunal supérieur.

Il y a eu depuis peu d'années six vacances à ce tribunal; et malgré les demandes des Franco-Ontariens, cinq ont été tout de suite remplies par des candidats de langue anglaise. La sixième est tout à fait récente. M. Guthrie vient d'arriver d'Europe, et avant qu'il fasse son choix, les Franco-Ontariens demandaient une fois de plus qu'il leur donne satisfaction. Un ministre aurait jadis fait entendre que les Franco-Ontariens n'auront jamais un des leurs à la Cour Suprême ontarienne. Aurait-il dit vrai? Jusqu'ici M. Guthrie n'a pas voulu lui donner tort. Serait-ce que le ministère craindrait les criailleries des Orangistes et des fanatiques? Ils sont pourtant de moins en moins nombreux et influents.

(Le Canada).

La langue des rois

Sa Majesté le roi d'Angleterre a prononcé en français une partie de son discours d'inauguration à l'ouverture de la Conférence économique mondiale. Il ne faut pas s'en étonner. Le roi parle français, la reine aussi, et tous les membres de la famille royale. Ils se croiraient déshonorés s'ils ne le savaient pas: le français est la langue des rois.

Le français s'impose dans toutes les conférences internationales, qu'elles soient tenues à Genève, à Gênes, à Lausanne, à Ottawa, à Londres ou au Caire. Il est la langue du monde diplomatique.

Il demeure aussi la langue la plus universelle. "A tous les points de vue—ce sont des pédagogues anglais qui parlent—le français nous est la plus importante des langues vivantes: il a et doit garder la première place dans nos écoles et nos universités."

Le français est enseigné comme première langue étrangère obligatoire dans toutes les écoles supérieures de l'Allemagne. L'anglais n'y est considéré que comme seconde langue étrangère dont l'enseignement peut être introduit suivant l'importance de l'école ou suivant les besoins.

(Le Droit)

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

PREMIERE MISSION AU LAC SAINTE-ANNE

(Suite)

Entre ces deux séjours dans la petite capitale de l'Ouest, M. Thibault fit une courte mission au Lac du Diable (Manito Sakahigan), le futur Lac Sainte-Anne. Il en parle immédiatement après les lignes qu'on vient de lire sur sa mission au Lac des Oeufs, dans les termes que voici.

"J'ai fait une autre mission au Lac du Diable, où quelques familles de métis m'attendaient avec impatience. Il y avait à cette place un métis anglais qui eut le bonheur de rentrer dans le sein de l'Eglise catholique, en faisant abjuration publique de ses erreurs".

Nous aurions voulu beaucoup de renseignements sur cette première mission: c'est tout ce que nous en dit M. Thibault! Le P. Lacombe, dans la notice inédite qu'il écrivit en 1862, pour Mgr Taché, n'en dit pas même un mot; il n'en parle pas davantage dans ses souvenirs, écrits en 1850. Il ne nous reste, par conséquent, pour compléter les trop courtes lignes ci-dessus, que le registre des baptêmes et mariages. Nous y apprenons que deux familles surtout profitèrent du passage du prêtre: l'une fut la famille de Richard Collan et Geneviève Bruyères: leurs trois enfants furent baptisés le 8 octobre, et eux-mêmes baptisés et mariés le 13. Remarquons en passant la précocité des unions matrimoniales chez les métis, en ce temps-là: Geneviève Bruyères n'avait que 15 ans à la naissance de son premier enfant. Et il serait facile de mentionner d'autres cas semblables.

La deuxième famille qui bénéficia davantage de la venue de M. Thibault fut celle de Jacques L'Hirondelle et Josephte Pilon: le même jour, 12 octobre, leurs six enfants reçurent le baptême, avec leur mère; le père et la mère furent ensuite mariés, ainsi que leurs fils cadet, Joseph, avec Marie Nipissingue.

Il y eut en outre, le 8 octobre le baptême d'un enfant de Joseph Arcand, et, le 12, le baptême de cinq enfants de Joseph Sapin, dit Campion.

Retenons, pour conclure, que cette première mission au Lac Manito eut lieu durant la première quinzaine d'octobre 1843.

Sur la date de la première visite à M. Thibault au Lac Sainte-Anne il y a divergence d'opinions: cette note voudrait donner, si possible, les éléments de la solution, en attendant que d'autres documents se trouvent, s'il en existe.

Il y a, pour 1842, une tradition qui peut s'appuyer sur les textes suivants:

1. Un rapport de Mgr Provencher aux Conseils Centraux de la Propagation de la Foi, écrit en 1846, et publié dans le Bulletin de la Société historique de Saint-Boniface, vol. III, p. 245, contient ces lignes: ". . . Je vous ai parlé d'une mission lointaine sur la rivière Saskatchewan, près d'Edmonton. La mission porte le nom de Sainte-Anne, ainsi que le lac sur lequel elle est établie. Il s'appelait auparavant le Lac du Diable. **M. Thibault est à la tête de cette mission depuis 1842.**

2. Un rapport de M. Laflèche, daté du 9 avril 1855, et publié dans les Rapports sur les Missions du Diocèse de Québec, numéro de mars 1855, p. 118-137, s'exprime ainsi: M. Thibault, "sur la demande d'un certain nombre de familles métisses, se dirigea vers l'Ouest, jusqu'au petit Lac du Diable et y jeta les fondements d'une des plus florissantes missions du diocèse, lui imposant le beau nom de mission du Lac Sainte-Anne. **Ce fut en 1842 qu'il y fit sa première visite**".

3. Mgr Taché, dans son Rapport au Chapitre Général des Oblats de 1867, dit ceci: "A 12 lieues à l'ouest de St-Albert est la station de Sainte-Anne, **fondée en 1842**, par des prêtres séculiers et cédée définitivement à la Congrégation en 1857".

4. Enfin le P. Lacombe lui-même, dans un passage de sa Notice sur la Mission du Lac Sainte-Anne, écrite en 1862, dit que "M. Thibault avait déjà visité cette place **lors de son premier voyage.**"

Voici maintenant les textes qui militent pour 1843:

1. Mgr Taché, dans une lettre très longue et très détaillée, et écrite avec le soin que l'on prend pour un document officiel, adressée à M. Dawson, et publiée dans les Missions des Oblats, t. 2, p. 146-181, dit nettement 1843: **"Ce lac fut d'abord visité par M. Thibault en 1843**, et un établissement y fut définitivement commencé en 1844 par MM. Thibault et Bourassa". (p. 168).

2. Dans ses Vingt Années de Missions (Missions des Oblats, t. 5), Mgr Taché, qui avait en mains la Notice du P. Lacombe, écrite pour lui, donne encore la date de 1843: "En 1842, le vénérable M. J.-B. Thibault commença la série des courses et des travaux qui lui méritent le titre de premier Apôtre de la vallée de la Saskatchewan. Parti de la Rivière-Rouge au mois d'avril, il visita les Forts Ellis, Carlton, Pitt et Edmonton, ainsi que les plaines du sud, jusqu'à la Rivière du Parc aux Chiens. Il revint au mois de novembre. . . **En 1843**, le même missionnaire suivit la même route jusqu'au Fort Pitt. Poussant au nord, il commença un établissement au Lac à la Grenouille, se rendit ensuite à **Edmonton et au Lac du Diable**, où étaient réunis un grand nombre de métis qui le sollicitèrent de s'y établir, en lui démontrant que cette dernière place était plus avantageuse que celle qu'il avait déjà choisie." (p. 155).

Ainsi, dans deux documents dont la précision est remarquable, Mgr Taché donne la date de 1843, distinguant nettement ce qui appartient à l'année 1842 de ce qui revient à l'année 1843.

3. Dans une lettre du 6 juillet 1844 à Mgr Signay, Mgr Provencher parle pour la première fois de la mission du Lac du Diable, où M. Thibault, dit-il a fixé sa demeure.

La lettre de M. Thibault lui-même qui nous a parlé de sa mission au Lac du Diable, sans contenir le mot de "première mission", avait tout l'air de parler d'une première visite.

Au reste, comment expliquer que, dans son rapport détaillé sur son premier voyage, M. Thibault ait parlé de tout, excepté d'une visite qu'il aurait faite au Lac du Diable? . . Tandis que dans sa lettre du 26 décembre 1843, qui est moins circonstanciée, il n'omet pas de parler de la visite qu'il y a faite en octobre de cette année. Le silence du premier rapport et la mention de la lettre de 1843 ne suffisent-ils pas à donner une certitude pour 1843? Certitude d'ailleurs que le registre confirme.

Que dire cependant des témoignages qui militent pour 1852?

1. La Notice du P. Lacombe n'est pas merveilleuse d'exactitude pour les détails. Elle dit, par exemple, que les **trois** missionnaires qui se rendaient en Orégon, en 1838, avaient déjà passé par le Lac Ste-Anne. Ce qui est une double erreur manifeste, car ces missionnaires n'étaient que deux et ne passèrent pas au Lac Ste-Anne. D'ailleurs, le P. Lacombe, racontant en détail le premier voyage de M. Thibault, dans cette Notice, ne mentionne aucune visite au Lac Ste-Anne, comme on l'a déjà fait remarquer.

2. Les autres témoignages, ainsi du reste que celui du P. Lacombe s'expliquent par le fait qu'on ne distingue pas entre Edmonton et le Lac Ste-Anne, et qu'on attribue à la première mission établie ce qui s'est fait avant son établissement.

L'hiver à la rivière la Grenouille

Après la mission du Lac du Diable, M. Thibault revint à son commencement d'établissement de la rivière à la Grenouille, en passant par Edmonton, où il ne s'arrêta que peu de jours. "Je suis arrivé chez moi, dit-il, la veille de la Toussaint".

Pierre Thibert avait bien travaillé durant son absence. Toutefois sa maison n'était pas achevée. Elle "n'avait encore, écrit-il, ni cheminée, ni porte, ni fenêtres; et ce ne fut qu'après un grand mois de fatigues et de sueurs que je pus faire mon entrée dans ce nouveau château de 30 pieds sur 20, fait de bois et de terre, et dont l'ameublement consiste en une table et un petit banc". Content d'avoir un abri passable, M. Thibault ne voulut rien faire de plus avant d'avoir pu prendre l'avis de son évêque. "Je n'y ferai point d'autres frais pour le présent, lui écrivait-il, et j'y passerai l'hiver comme je pourrai en attendant vos ordres."

Pour les fêtes de Noël, quittant sa résidence, le missionnaire se rendit au Fort Pitt, d'où il écrivit la lettre que nous avons si largement citée. Il y fit quatre baptêmes, le 29 décembre et préparait bon nombre d'adultes à recevoir ce sacrement qu'il espérait leur donner au printemps suivant.

Il passa les premiers mois de 1844 dans son "château" de la rivière à la Grenouille, en la compagnie de ses engagés Pierre Thibert et sa femme, Julie Belcourt. Le 3 avril, au matin, naquit un petit Charles-Alphonse Thibert, que M. Thibault baptisa ce même jour, et dont il fut parrain.

Il fit, durant ces trois mois, un nombre assez considérable de baptêmes, spécialement d'adultes, comme il l'avait annoncé. En lisant les noms de ces nouveaux chrétiens, on constate qu'ils venaient de toutes les directions et de distances souvent très grandes.

Il en venait, par exemple, des régions du sud, que M. Thibault avait visitées, en 1842, telle la famille de Paul Durand. Il en venait d'Edmonton, comme Gabriel Dumont. Il en vint du Lac Froid ou de ses environs Montagnais et Métis: ainsi apparait le nom de Janvier, que nous retrouverons bientôt.

Il en vint surtout du Lac la Biche. Déjà, le 23 août 1842, au Fort Edmonton, M. Thibault avait baptisé deux enfants de Pieto Piché et **Louise Cardinal**. Voici maintenant une grande partie de la nombreuse famille Cardinal qui vient à lui, en avril 1844. Des baptêmes et mariages qu'il fait alors, et spécialement le 30 avril, nous tirons les renseignements suivants: le patriarche de cette famille était un vieux Canadien, Joseph Cardinal, natif de Saint-Laurent, près de Montréal, et âgé de 88 ans environ. D'après le Dictionnaire des Canadiens de l'Ouest, du R. P. Morice, O.M.I., ce Joseph Cardinal aurait accompagné sir Alexander Mackenzie, en 1787, à la rivière Maligne, et, en 1804, aurait été interprète au Fort des Prairies. Son service terminé, il s'était établi sur les bords du Lac la Biche, avec des compatriotes, et y avait eu, dit-on, jusqu'à trois ou quatre femmes. Celle que M. Thibault unit à lui par les liens du sacrement, en 1844, se nommait Louise Frobisher, et était âgée de 72 ans.

Un de leurs fils, Pierre Cardinal, âgé de 27 ans, fut marié le même jour avec une Sauteuse nommée Marguerite, après avoir été baptisés tous les deux, ainsi que leurs trois enfants, Basile, Luc et Jean.

Le même jour furent baptisés et mariés Louis Cardinal, 23 ans, et Suzanne Népissingue, 20 ans; leur enfant, âgé de 5 mois, Louis, fut baptisé avec eux. Louis Cardinal était fils de Jacques Cardinal et d'une Crise, et probablement petit-fils de Joseph Cardinal.

Encore le même jour furent baptisés Jérôme et Suzanne, enfants de Laurent Cardinal et de Marie Monidion;—un troisième enfant de Pieto Piché et Louise Cardinal;—quatre enfants de Bazile Beaudoin et Anne Cardinal. Le 28 avril avait été baptisé un enfant d'Astabet et Catherine Cardinal.

Avec cette famille Cardinal étaient encore venus du Lac la Biche des Desjarlais, des Dyonne, des Nepissingue, etc.

On devine que tous ces gens-là avaient chaleureusement invité le missionnaire à aller les voir chez eux, et lui, comme on le verra, avait accepté de s'y rendre.

Quant aux Métis du Lac du Diable, ils avaient si bien plaidé leur cause que M. Thibault, avant même d'avoir pu consulter son évêque, avait promis d'abandonner sa résidence présente pour aller se fixer parmi eux. Aussi, lorsqu'il quitta son logement, ou le Fort Pitt, vers la fin de mai, envoya-t-il son engagé, Pierre Thibert, au Lac du Diable, avec ordre d'y bâtir une maison.

Au milieu de juin, M. Thibault était de retour à Saint-Boniface et rendait compte à Mgr Provencher des heureux résultats de son deuxième voyage dans l'Ouest. Les deux apôtres durent se réjouir ensemble du bel avenir qui s'annonçait pour les nouvelles missions. Mgr Provencher venait à peine d'arriver lui-même d'Europe et du Canada, et attendait sous peu deux prêtres et quatre religieuses, Soeurs de la Charité, dites Soeurs Grises, de Montréal.

(à suivre)

L'Eglise catholique et l'Allemagne

Lettre pastorale des évêques catholiques allemands sur les excès des Nazis

BERLIN.—La lettre pastorale de l'épiscopat d'Allemagne, que l'on attendait impatiemment depuis la conférence annuelle récente de Fulda—où fut inhumé saint Boniface, le premier missionnaire des païens d'Allemagne—et qui définit l'attitude des évêques à l'endroit du nouveau régime du Reich, fut lue dans toutes les chaires catholiques du pays, la semaine dernière.

On peut en résumer l'esprit et la substance dans ce texte des Ecritures, qui est par ailleurs cité dans la lettre elle-même, à savoir: "Rendez à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu." Les évêques ne laissent pas l'ombre d'un doute sur ce qu'ils entendent être la limite du pouvoir séculier. Depuis le début de la révolution des nazis, ce fut la première fois en Allemagne que l'on entendait un pareil énoncé d'indépendance et de droit de détermination par soi-même.

Cette lettre pastorale est très explicite dans ses allusions spécifiques à la question de races. Elle exprime une entière confiance dans l'idée d'une nation allemande unie et consolidée, mais en y ajoutant ceci:

"Nous croyons, cependant, qu'une nation unifiée peut être créée non seulement en se basant sur l'identité de race, mais aussi sur une base d'identité de disposition spirituelle. Nous croyons que l'emphase exclusive sur la race ou la descendance dans la détermination de la qualité de membre dans un organisme national conduit à des injustices qui oppriment la conscience chrétienne."

Dans son allusion à l'autorité et à la direction sur lesquelles le nouveau régime insiste, les évêques déclarent que l'Eglise catholique n'a pas besoin de rajustement sous ce rapport-là en autant que l'autorité et l'obeissance ont toujours été de l'essence de sa substance, mais, ajoutent-ils:

"Espérons que l'autorité du gouvernement, s'inspirant du modèle de l'Eglise catholique, n'évaluera pas la liberté humaine à moins que le bien public de la vie, mais qu'au contraire le gouvernement se parera de justice et du respect dû à la liberté, à la dignité et à la propriété. Tout abus de pouvoir ou toute tolérance d'intervention arbitraire tirent vengeance et sur l'autorité gouvernementale et sur la nation toute entière."

Le programme du nouveau gouvernement pour la régénération physique et disciplinaire de l'Allemagne est endossé. Les évêques insistent à dire que sous ce rapport les besoins de l'âme ne devraient pas être subordonnés aux besoins du corps, de sorte "dans le développement de l'hygiène publique l'autorité gouvernementale ne doit pas faire des lois qu'elle ne pourrait pas justifier devant Dieu."

Il y a des limites à ce que le gouvernement peut faire ou a droit de faire, maintiennent les évêques.

"L'Eglise peut soutenir l'Etat seulement si on lui accorde la liberté dont elle a besoin conformément à sa nature et à sa tâche, proclament-ils. "L'Eglise est une société sainte, se contenant en elle-même et indépendante, qui reçoit sa charte non pas de l'Etat mais de Dieu. Ceux qui gouvernent le pays devraient par conséquent ne pas considérer l'Eglise catholique comme une servante, mais bien comme le pouvoir divin sur la terre."

Au sujet du droit de détermination de l'Eglise, les évêques demandent de liberté des écoles-couvents, l'indépendance des organisations de la jeunesse catholique et de leur oeuvre de bien-être et la librté pour la presse catholique indépendante.

Très pratique

Un médecin reçoit pendant la soirée, de deux confrères, la note suivante: "Tâche donc de venir nous joindre au club, il nous manque un quatrième au poker."

—Blanche, dit le médecin à sa femme, je suis encore appelé; il paraît que c'est un cas grave, car il y a déjà trois médecins de rendus.

Sur la paille

Un moraliste adresse des remontrances à un jeune dissipateur qui croque lentement son patrimoine.

—Oh! dit le jeune homme, je suis encore vert, je mûrirai plus tard.

—Oui, comme les fruits: sur la paille!

Leçon d'arithmétique

Un professeur donne une leçon d'arithmétique à un tout petit élève qui a un frère aîné.

—Un exemple d'addition. Votre grand frère est parti à la chasse, il a tiré sur deux lièvres, trois lapins et quatre perdrix. Combien a-t-il tué d'animaux?

—Aucun, monsieur, il est si maladroit qu'il manque tous ses coups.

A la campagne

Jacquie.—Maman, entrons dans ce joli petit bois.

—Non, mon enfant; tu vois bien que le poteau indicateur porte: Propriété privée.

Jacquie.—De quoi est-ce qu'on la prive, maman?

Chez le docteur

—Ce ne sera rien, madame, vous avez tout simplement besoin de repos.

—Mais, docteur, regardez donc ma langue!

—Votre langue aussi, madame.

Les donateurs du Concours de français

M. le Dr J.-L. Petitclerc, 27, rue Charlevoix, Québec $5.00
Le Cercle Sherbrooke de l'A.C.J.C., Sherbrooke, 2 caisses volumes
M. J.-H. Tremblay, agronome, Edmonton $2.00
M. Gédéon Lacerte, Winterburn, Alta. $1.00
M. Maurice Lavallée, Edmonton $1.00
Cercle Pincher Creek de l'A.C.F.A., Princher Creek $5.00
La fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires, Case postale 103, Québec .... 3 volumes
M. l'abbé J. H. Garnier, Lamoureux $2.00
M. Olivar Asselin, directeur du "Canada", Montréal .... 5 volumes
S. Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I., évêque de Grouard $15.00
M. Maurice Lavallée, Edmonton .... 5 volumes
M. Georges Gonthier, auditeur général du Canada, Ottawa, 3 vols
Cercle Lamoureux de l'A.C.F.A., collecte de:

M. l'abbé Garnier	55c
M. Art. Lamoureux	$1.00
M. Jos. Godbout	35c
Mme Desrosiers	$1.00
M. Alphonse Lamoureux	$1.00
M. Siméon Langlois	$1.00
M. Ovide Boisjoli	50c
M. Adélard Gaumont	$1.00
M. Edmond Gaumont	$1.00
M. Joseph Normandeau	$1.00
M. Lucien Langlois	50c
M. Maurice Couture	10c
M. Marcel Denault	$1.00
M. Albert Lamoureux	$1.00
Total	$11.00

Le Cercle Raimbault de l'A.C.J.C., Drummondville, Qué. .... 1 caisse de volumes
District scolaire Turcotte, Villeneuve, Alta $4.50
Rév. Soeur Supérieure, Ecole Normale, 2330, rue Sherbrooke Est, Montréal .... 7 volumes et 1 statue
R. P. Adélard Dugré, provincial des RR. PP. Jésuites, Montréal .... 5 volumes
Cercle Saint-Vincent de l'A.C.F.A., St-Vincent $5.00
Cercle Saint-Paul de l'A.C.F.A., Saint-Paul $5.00
M. J.-E. Primeau, Saint-Paul .... 2 volumes

Les noms apparaissent sur cette liste par ordre de réception.

LE COMITE DU CONCOURS.

Amendements à la constitution de l'A.C.F.A.

Ces amendements, qui seront présentés par le cercle de l'Immaculée Conception, nous sont arrivés trop tard pour être publiés avec les autres dans la chronique.

Ajouter à l'article 26 la clause 26a comme suit: "L'Exécutif peut appeler un congrès régional ou général lorsque les circonstances le demandent en dehors du congrès annuel prescrit par l'article 26.

L'Exécutif doit convoquer un congrès régional ou général lorsqu'il reçoit la demande formulée par le quart des cercles au moins, soit de la région soit de l'Association. Cette requête déposée au bureau de l'Association doit mentionner le but ou l'objet du congrès demandé. Si le congrès n'a pas été convoqué par l'Exécutif dans le délai d'un mois, les pétitionnaires pourront le convoquer eux-mêmes dans la forme prescrite par l'article 26."

A l'article 33a, ajouter l'article 33a1 comme suit: "Le texte d'un amendement à la constitution, apporté au Congrès suivant l'article 33 pourra être modifié et voté comme s'il était le texte original avec le consentement de la majorité des délégués."

33a2: "Un amendement à la constitution pourra être présenté au congrès et discuté sans avoir rempli les conditions de l'article 33, si la majorité des délégués y consent. Toutefois aucun amendement ne pourra être définitivement adopté à moins qu'il n'ait été approuvé par les deux tiers des délégués et sa publication devra être faite immédiatement dans l'organe officiel. Cet amendement deviendra définitif si son renvoi à un prochain congrès n'est pas demandé et voté à la majorité des délégués."

Article 33a3: "Le vote au scrutin secret devra être pris sur toute question lorsque la demande en sera faite par cinq délégués."

Article 34. Supprimer les paragraphes "a" et "b".

Article 35 à changer comme suit: "L'Exécutif se compose de 15 membres de l'Association élus par le congrès, suivant l'article précédent ainsi que tous les présidents des cercles autorisés par leurs cercles respectifs à faire partie de l'Exécutif."

Article 36. Après les mots "trésorier général" (cinquième ligne) ajouter: "L'exécutif peut cependant choisir le secrétaire ou le trésorier ou les deux en dehors de ses membres mais ils devront déjà être membre de l'Association. L'Exécutif peut nommer des membres d'honneur. Tous ces membres doivent faire partie de l'Association et le choix de l'Exécutif leur donne les mêmes droits que s'ils avaient été élus au Congrès."

—oOo—

Le nouveau président de la société S.J.B.

MONTREAL.—M. Victor Doré a été choisi, la semaine dernière, président de la société Saint-Jean-Baptiste en remplacement de M. E. J. Brassard, mort si tragiquement voici près de trois semaines.

Le nouveau président de la Société a eu une fort belle carrière.

D'abord simple instituteur, il devint bientôt comptable de la commission des Ecoles catholiques de Montréal. Passé comptable-chef, on le nomma plus tard trésorier. L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales se l'attacha comme professeur, puis l'Ecole des Sciences Politiques, Economiques et Sociales de l'Université. L'an dernier, il était président du Cercle Universitaire. Il est, depuis cinq ans et pour cinq années encore, président de la Commission des Ecoles catholiques.

La voix du Pape

Encyclique "Dilectissima Nobis"

De l'injuste situation de l'Eglise catholique en Espagne

PIE XI, PAPE

Vénérables Frères,
Salut et Bénédiction apostolique.

Très chère, de tout temps, Nous a été la noble nation espagnole, à cause d'abord des insignes services qu'elle a rendus à la foi catholique et à la civilisation chrétienne, à cause de son traditionnel et ardent attachement au Siège apostolique, et tout spécialement à cause de ses grandes oeuvres apostoliques. Elle a toujours été, en effet, la mère féconde des saints et la patrie de missionnaires et de fondateurs illustres d'Ordres religieux, ornement et soutient de l'Eglise de Dieu.

I. Le nouveau régime en Espagne et l'Eglise (1)

Attitude hostile à la religion des détenteurs actuels du pouvoir

Justement parce que les gestes glorieux de l'Espagne ont toujours eu une connexion intime avec la religion catholique, Nous sommes d'autant plus affligé par le spectacle des efforts déplorables et réitérés qui finalement, lui raviront non seulement sa foi catholique, mais encore, les plus beaux titres de sa grandeur civile.

Voilà pourquoi—ainsi que Nous y poussait Notre paternelle affection—Nous n'avons pas manqué d'avertir bien des fois les détenteurs actuels du pouvoir de ce pays que fausses étaient la voie et la conduite qu'ils suivaient. Ce n'est pas en lésant et en blessant l'âme du peuple qu'on peut efficacement procurer la prospérité nécessaire à chaque nation, ni pratiquement assurer la concorde de tous les citoyens.

Nous en avons chargé Notre nonce chaque fois que surgissait le péril d'une nouvelle mesure légale, contraire aux droits sacro-saints de Dieu et des âmes. A Nos chers fils espagnols eux-mêmes, tant ecclésiastiques que laïques, Nous n'avons jamais manqué de faire parvenir de plus en plus ouvertement les sentiments de Notre coeur très aimant au milieu de leurs angoisses et, quand l'occasion s'en est présentée, de leur adresser même publiquement Nos paroles paternelles.

La loi sur les "Confessions et Congrégations religieuses"

Aujourd'hui, alors qu'a été sanctionnée la loi sur "les confessions et Congrégations religieuses", Nous ne pouvons pas ne pas élever de nouveau la voix pour faire entendre Notre réprobation et Notre plainte au sujet de cette loi, qui est une nouvelle et très grave injure faite non seulement à l'Eglise et à la religion, mais encore aux principes et aux institutions de liberté civile sur lesquels prétend s'appuyer le nouveau régime espagnol.

L'Eglise s'accorde avec toutes les formes de gouvernement

Or,—Nous tenons à attirer l'attention sur ce point,—Notre parole ne s'inspire nullement, comme quelques-uns l'affirment faussement, de sentiments d'hostilité à l'égard de la nouvelle forme de gouvernement de l'Espagne ni d'aversion envers les autres changements politiques qui s'y sont récemment accomplis.

Il est évident pour tous que l'Eglise catholique, sans s'attacher à une forme de gouvernement plutôt qu'à une autre, pourvu que soient sauvegardés et protégés les droits de Dieu et de la conscience chrétienne, ne fait aucune difficulté pour s'accorder avec toutes les institutions civiles: qu'elles aient la forme royale ou républicaine, qu'elles soient sous le pouvoir aristocratique ou populaire.

La preuve en est, pour ne parler que des faits les plus récents, dans les nombreux traités et Concordats, comme on les appelle, qui ont été signés, en ces derniers temps, de même dans les rapports qui interviennent nécessairement entre le Saint-Siège et les divers Etats, sans excepter aussi ceux qui, après la dernière grande guerre, ont abandonné leur régime monarchique pour adopter le gouvernement républicain.

Elle représente pour eux un principe d'ordre et de paix

Bien plus, jamais ces Républicains—tant dans leurs institutions que dans leurs aspirations à une juste grandeur et prospérité de la nation—jamais, disons-Nous, ces Républiques n'ont sans nul doute souffert aucun dommage, ni du fait des relations amicales nouées avec ce Siège apostolique ni du fait des conventions qu'ils ont eu l'idée, en conformité des nécessités du temps, de conclure et d'observer avec une confiance réciproque, concernant les affaires des sociétés ecclésiastique et civile.

Et même, car c'est là chose absolument connue et certaine, Nous pouvons affirmer que de cette peine confiance et de cette concorde entre l'Eglise et les Etats, il est résulté pour les sociétés civiles de grands avantages et de grands profits.

En effet, nul ne l'ignore, en face des remous de perturbation sociale, qui gagnent de proche en proche, il n'y a pas de digue plus solide et plus convenable que l'Eglise catholique. Elle est la plus grande éducatrice des peuples; sans défaillance, elle concilie efficacement et heureusement les droits de l'autorité légitime et de la liberté humaine, les exigences de la justice et le bien de la paix désirée.

Malgré les provocations elle a maintenu la tranquillité

Il est impossible que ceux qui gouvernent la République espagnole n'aient pas toutes ces choses présentes à l'esprit; bien plus même, ils n'ont pu douter que Nous et vous, Vénérables Frères dans l'épiscopat, avions la ferme volonté de leur prêter notre concours pour le maintien de l'ordre et de la tranquillité sociale.

Avec Nous et avec l'épiscopat d'Espagne, l'accord a été presque unanime, de la part non seulement des clergés séculier et régulier, mais encore de toutes les classes du laïcat, c'est-à-dire du peuple espagnol presque tout entier.

Malgré les opinions différentes des uns et des autres, malgré les provocations et les vexations des adversaires de l'Eglise, obéissant néanmoins paisiblement aux chefs de la République, tous se sont toujours abstenus de repousser la violence par la force, de soulever les foules et d'exciter les troubles, enfin de pousser à la guerre civile.

C'est à cette discipline et à cette obéissance conseillées par la doctrine catholique que revient justement et à bon droit le mérite d'avoir maintenu tout ce qui subsiste encore de tranquillité dans l'Etat que les luttes des factions et les efforts des amateurs de nouveautés s'employaient à renverser en violant tous les droits et tous les devoirs de la nation.

L'attaque est venue des Sociétés secrètes

Ce Nous a été une cause de grand étonnement et de profonde douleur que certains parmi ceux qui combattent l'Eglise aient osé, pour justifier leurs attaques, affirmer publiquement que leurs projets leur étaient imposés par la nécessité de défendre la République.

Pareil argument est évidemment si calomnieux et si faux qu'il nous est permis de conclure justement que la lutte menée contre l'Eglise espagnole a moins pour cause l'incompréhension de la foi catholique et de ses oeuvres bienfaisantes que la haine et l'hostilité que favorisent et poursuivent "contre le Seigneur et contre son Christ", les destructeurs de tout ordre religieux et civil, groupés en Sociétés secrètes, comme on le voit au Mexique et dans la République russe.

(à suivre)

(1) Le texte officiel latin de cette Encyclique a paru dans l'Osservatore Romano du 4 juin 1933, qui contient également la traduction italienne.— La traduction—avec titres et sous-titres—que nous reproduisons est celle que la "Documentation catholique" a faite d'après le latin.

Parti socialiste allemand aboli

Il cesse d'exister comme organisation politique légale

BERLIN.—Le parti démocrate social d'Allemagne, qui mena autrefois les socialistes du monde et fut vainqueur dans la révolution de 1918, a cessé d'exister comme organisation politique légale. La lourde main du chancelier Hitler, qui s'est abattue sur les communistes, a aussi affecté le parti socialiste. Une proclamation a été lancée contre l'organisation et un communiqué du gouvernement accuse de trahison les démocrates sociaux ou socialistes.

Dans les milieux politiques on croit que ce n'est que le premier pas vers l'élimination des partis non nazis et qu'on proscrira sous peu les centristes catholiques et même les nationalistes allemands.

Retraite fermée à Morinville

Une retraite fermée, pour dames et jeunes filles, sera donnée au couvent Notre-Dame, Morinville. Cette retraite commencera le 2 juillet vers 8 h. du soir et se terminera jeudi, le 6, au matin. Bienvenue à toutes les dames et jeunes filles.

Mort du sénateur P.-J. Paradis

Le défunt a rempli plusieurs postes importants

QUEBEC.—L'hon. Philippe Jacques Paradis est mort la semaine dernière à sa résidence en cette ville après une longue maladie. Le défunt a rempli une carrière distinguée en politique, en affaires et en journalisme, et fut nommé sénateur en 1927.

La mort du sénateur Paradis porte à neuf le nombre des vacances au sénat. Un aussi grand nombre de sièges vacants ne s'est pas vu depuis longtemps. Il y a deux sénateurs à nommer dans chacune des provinces suivantes: Saskatchewan, Ontario, Nouveau Brunswick et Québec, et un en Nouvelle-Ecosse. Les nominations devront être faites pour remplacer les sénateurs défunts dont les noms suivent: les honorables W. B. Willoughby et J. H. Ross, Saskatchewan; N.-A. Belcourt et A. Haydon, Ontario; T. R. Todd et J. W. Daniels, Nouveau Brunswick; Jacques Bureau et P. J. Paradis, Québec; E. L. Girroir, Nouvelle-Ecosse.

—oOo—

Les Etats-Unis et le communisme

Le président Rainey dit que son pays l'a échappé belle

AMHERST, Mass.—M. Henry T. Rainey, président de la Chambre des Représentants, a écrit dans le "Spectator", l'organe du Amherst College, que les Etats-Unis ont marché vers le communisme plus que tout autre pays depuis deux ans.

Il exprime le voeu que le mouvement soit réprimé et il croit qu'il l'est.

"Il y a quelques mois", écrit M. Rainey, "notre pays marchait rapidement vers le communisme. Le 4 mars le gouvernement en entier était en danger. Nous avions prêté des billions aux chemins de fer, aux compagnies d'assurances et aux banques. C'était le plan de l'administration antérieure en vue d'empêcher un effondrement du gouvernement et nous nous engageâmes dans ces prêts d'après la théorie qu'il ne s'agissait que de palliatifs et que nous ne faisions qu'obtempérer aux difficultés en attendant le retour de jours meilleurs.

"Si ces prêts ne peuvent être récupérer ce ne sera pas long avant que le gouvernement doive opérer les chemins de fer, les compagnies d'assurances et les banques.

"Depuis le 4 mars cependant, les choses ont changé rapidement pour le mieux aux Etats-Unis. Nous nous sommes engagés dans un programme ambitieux de reconstruction. On s'attend avec confiance ici à Washington que tôt cet été, on en aura fini avec le chemin du rétablissement économique. La marche vers le communisme, nous l'espérons, a été enrayée."

Le communisme se crée des adeptes chez les paysans

Il étend ses ramifications dans tous les centres agricoles

MOSCOU.—Le comité central du parti communiste a demandé à toutes ses "cellules politiques" d'étendre ses ramifications dans les centres agricoles et son contrôle sur les fermes collectivistes.

Depuis janvier dernier, 2,776 "cellules politiques" ont fonctionné et ont surveillé toutes les fermes de l'Etat. Elles sont formées de petits groupes de partisans et exercent une active vigilance. Ces groupements cherchent surtout à resserrer la discipline, à éliminer les facteurs de discorde, et aussi à améliorer la production, de manière générale. Les "cellules politiques" ont beaucoup d'influence sur les fermes collectivistes étant en somme gardiennes des tracteurs.

Plus de 80 p.c. des terres et 60 à 70 p.c. des paysans russes sont compris dans le système actuel de collectivisme. Il y a actuellement 10,139 "cellules politiques" et, normalement, ce nombre ne fera qu'augmenter.

Imposition d'une taxe aux minotiers des Etats-Unis

Des compensations seront offertes aux fermiers qui réduiront leurs semences

WASHINGTON.—Une taxe de 30 sous par boisseau sera imposée aux minotiers américains, à partir du 1er juillet, afin de rembourser $150,000,000 aux fermiers en échange d'une promesse de réduire les semences de blé. Le secrétaire Henry Wallace, du département de l'Agriculture, en annonçant cette décision du gouvernement, a révélé qu'il avait l'intention de distribuer de l'argent aux fermiers s'engageant à diminuer leurs semences de blé pendant deux ans.

Le programme du blé de M. Wallace ne comprend pas de réduction pour la récolte de blé actuellement en pousse. On offrira aux fermiers des contrats pour réduire leurs semences l'année prochaine et l'année suivante. Lorsqu'ils signeront une promesse de réduction des semences on leur paiera en dédommagement deux-tiers des bonus provenant de la taxe imposée aux minotiers. Ces paiements se feront vers le 15 septembre et constitueront une espèce d'assurance pour les fermiers. La réduction des semences dépendra des décisions de la conférence du blé à Londres.

—oOo—

Les Etats-Unis et la Russie

La reconnaissance de l'U.R.S.S. par Washington

NEW YORK.—Après un voyage officieux en Russie, le colonel Frederick Pope vient de conseiller au gouvernement Roosevelt d'envoyer sans tarder un représentant sans caractère officiel dans l'U.R.S.S. Il a exprimé l'opinion que les Etats-Unis pourraient reconnaître l'U.R.S.S. dans un an environ, si la question de la propagande et d'autres questions étaient réglées d'une manière satisfaisante.

Pendant son séjour en Russie, le colonel Pope a eu de fréquents entretiens avec les autorités soviétiques sur la question de la reconnaissance de l'U.R.S.S. par les Etats-Unis. Il fait remarquer que les Soviets désirent une entière reconnaissance, mais qu'ils feraient un très bon accueil à un représentant officieux. Selon lui, la présence d'un agent à Moscou serait très utile aux Etats-Unis pour l'orientation de leur politique à l'égard de l'Orient.

Le colonel Pope dit que Moscou croit qu'une guerre éclatera en Europe dans deux ans tout au plus et est convaincu qu'un nouveau conflit européen raffermirait le communisme. Il a appris qu'au point de vue alimentaire, la Russie souffre plus qu'elle n'avait jamais souffert depuis la grande famine d'après-guerre. La production est insuffisante et des millions de Russes sont insuffisamment alimentés.

Le colonel Pope est président de la "Nitrogen Engineering Corporation" et l'un des chefs de l'"American Cyanamid Corporation".

Les communistes au Canada

Ils formeraient 71 groupements

OTTAWA.—Au cours d'une entrevue qu'ils ont eue avec le ministre de la Justice, M. Hugh Guthrie, une délégation de communistes, dirigée par M. E.-C. Smith, de Toronto, qu'on dit être un ancien ministre protestant, a affirmé que les demandes qu'elle faisait au ministère sont approuvées par 71 organisations ou groupements. C'est dire, en d'autres termes, qu'il y a, au Canada, 71 organisations qui sympathisent avec l'idéal communiste.

D'autre part, le ministre de la Justice a déclaré que le ministère fera incessamment une enquête sur les conditions sanitaires au pénitencier de Kingston. M. Hugh Guthrie s'est rendu, par là, à la requête de la délégation qui se plaignait des conditions actuelles au bagne.

Le groupe de communistes, qui comprenait une dizaine de personnes, avait obtenu une entrevue avec le ministre à 10 h. 30 cet avant-midi.

La réunion a eu lieu privément. Mais après l'entrevue il a été possible d'obtenir certains renseignements.

La délégation a présenté quatre requêtes principales:

1o Les livres que l'on prête aux prisonniers ne sont pas d'un caractère suffisamment sérieux et substantiel, paraît-il. Les délégués ont demandé de leur fournir une lecture plus abondante et plus instructive;

2o Les conditions sanitaires telles qu'elles existent, au pénitencier de Kingston, sont déplorables; il y aurait certainement moyen de les améliorer;

3o Les autorités du pénitencier ne devraient imposer aux détenus aucun châtiment secret;

4o Elles devraient même accorder aux prisonniers politiques un traitement de faveur.

ENSHAW
(MOOSE LAKE)

Les RR. PP. Alphonse et Marcellin, O.F.M. et un groupe d'élèves sont arrivés ici ces jours derniers pour passer les vacances.

A partir du 3 juillet jusqu'au mois de septembre, nous aurons un bureau de poste à notre disposition.

M. Achille Poitras a réinstallé son moulin à scie. Les premières planches faites par ce moulin serviront à la réparation de la chapelle actuelle.

Il y aura aussi une épicerie "miniature" qui est destinée à rendre de grands services

Mlle Clémentine Poitras, d'Edmonton, sera ici dans une semaine, après avoir été retenue dans la capitale pour la fabrication de petits animaux et personnages de papier destinés à la compagnie Swift pour la prochaine exposition.—Comm.

McLENNAN

MON CARNET

Le Rév. P. Demers, curé, étant absent, le Rév. P. Falher donna la messe dimanche le 18. Tous étaient heureux de voir ce bon Père.

Le Rév. P. Giroux, en route pour St-Bruno, s'arrêta à McLennan, où il se dirigea du côté de l'hôpital.

Le local si petit de l'hôpital peut à peine contenir les lits suffisants au nombre de malades; par conséquent en vue de répondre aux demandes de secours que multiplient les nouveaux patients, il a fallu installer quelques lits dans les corridors. Mais ces chers malades objet des soins vigilants du Docteur A. Piché, des religieuses infirmières et de garde-malades sont sur la voie de guérison.

Mme A. Boivin, d'Eaglesham; Mme J.-A. Every, de Donnelly; Mme D. Papineau, de Girouxville; Mlle Violet Rondeau, de McLennan; M. L. Dwyer de Guy; M. Louis St-Pierre, de Tangent; M. Jacques Rioux, de Kathleen; M. Alberta Lamouche, de Salt River; Adrienne Larose, de McLennan.

Naissances: Fille, enfant du Docteur et de Mme A. Piché, de McLennan. Félicitations aux heureux parents.

Garçon, enfant de M. et de Mme M. Brosseau, de Girouxville.

Fille, baptisée à l'hôpital sous les noms de Marie Thérèse Lilian, enfant de M. et Mme R. Fecteau, de Kathleen.

Garçon, baptisé à l'hôpital sous les noms de Léon Antoine, enfant de M. et de Mme J. Lucas, McLennan.

PINCHER CREEK

Comme il fut annoncé dans notre dernière chronique, la célébration de la St-Jean-Baptiste a eu lieu dimanche, le 25, et a obtenu un beau succès

Dès la veille, M. Nap. Gereau et les jeunes Thériault nettoyaient, aplanissaient le terrain des jeux, bordé d'un côté par le ruisseau et un bosquet de liards, et de l'autre, par les bâtiments de la ferme.

Dimanche matin une première messe est dite pour les gens du village qui devront garder le bourg, mais déjà la procession des pique-niqueurs a pris le chemin du ranche, les uns en démocrates, d'autres à cheval, coiffés de l'antique sombrero des cowboys, d'autres en Bennett-Buggies (vieux Fords transformés en hippomobiles), la plupart enfin en modernes et réels autos.

Un autel avait été dressé sur la galerie par les soins de Mme Dubuc, épouse du président de notre cercle de l'A.C.F.A., et la foule était rendue en face quand arriva le célébrant, le R. P. Danis, à 11 h. La messe commence.

Le spectacle est impressionnant de l'offrande du saint sacrifice dans ce cadre majestueux des Montagnes Rocheuses qui s'élèvent jusqu'aux nues, tout près derrière, et du ruisseau qui murmure là en face, par ce vénérable missionnaire entouré de ces centaines de descendants des premiers colons. D'instinct, l'esprit se reporte en arrière à la scène où Champlain et sa petite bande de fondateurs offraient les mêmes mystères au pied du Cap Diamant.

Le prédicateur, le R. P. curé, ne put s'empêcher de faire le rapprochement et de rappeler à ses auditeurs le devoir de ne jamais perdre de vue la mission providentielle de notre jeune peuple sur cette terre d'Amérique.

La messe finie, les groupes s'éparpillèrent à l'ombre des grands arbres pour le repas du midi. Mais bientôt les jeunes envahirent le terrain des jeux anxieux de faire valoir leurs prouesses. Et ce fut un feu roulant de courses: petits, grands, minces, gras; tous y passèrent, à pied, à trois jambes, ou en brouette.

Plusieurs joutes de balle molle furent chaudement disputées, la palme restant naturellement aux joueurs locaux (club Beauvais).

Le tout finit par le traditionnel stampede.

Environ 400 personnes prirent part à cette célébration.—Corr.

La vie en Alberta

CHAUVIN

Sont en visite à Chauvin, M. et Mme Alexandre Boisvert de Girouxville et M. et Mme Armand Brillant ainsi que M. Léandre Allard de Falher, les hôtes de M. et Mme Alex Benoit.

M. et Mme Boisvert sont venus pour le mariage de leur fils qui a eu lieu mardi, le 27.

M. Allard doit passer l'été ici en attendant les récoltes et les battages.

Dimanche, à la grand'messe, nous avions le plaisir d'entendre M. L. Allard dans "Pitié, mon Dieu"; il s'est surpassé dans l'exécution de ce beau cantique et comme il doit passer l'été avec nous, nous sommes assurés du plaisir de l'entendre de temps en temps, à l'avenir.

Mme M. Sévigny et M. René Larouche nous sont revenus d'Edmonton où ils ont suivi des traitements médicaux. Nous sommes heureux de constater qu'ils sont en bonne voie de guérison.

M. Albert Tessier est revenu de la province de Québec où il a passé une partie de l'hiver.

Le R. P. Clément est venu pour le service du dimanche.—Corr.

VIMY

Dimanche était jour de fête dans la paroisse. De bonne heure le matin les drapeaux flottaient au mât devant l'église. C'était le jour de première communion de nos chers petits. Vingt-cinq enfants, 13 garçons et 12 filles avaient le bonheur de recevoir le bon Dieu pour la première fois. Ces heureux enfants étaient:

Germaine St-Arnaud, Cécile Ouellette, Amanda Dussault, Maria Pelletier, Simone St-Arnaud, Marie Comeau, Annette Bilodeau, Georgina Rivet, Dorina Fortier, Léa Petrin, Laura Rivet, Yolande Fortier, Léandre Riopel, Oscar Pelletier, Freddy Riopel, Adonias Fortier, Hilaire Fortier, Victor Blanchette, Albert Casavant, Marcel Fagnant, Elisé Rudak, Gédéon Beauchamp, Jacques Béland, Claude Bilodeau, Roger Aquin.

Après la cérémonie, tous les enfants furent reçus dans la confrérie de Notre-Dame du Mont Carmel.

Etienne Provençal et Noël Laferté qui étaient malades dans les hôpitaux de la ville sont revenus l'autre jour; ils sont sur la voie de la guérison.

MM. Alphonse Huot, Arthur Laurin et Joseph Ouellette se proposent d'aller faire un voyage dans le nord.

M. et Mme Tréflé Lachance sont partis dans l'Est pour visiter leurs parents et amis dans la vieille province.

Dimanche notre club de balle-au-camp est allé à Waugh pour jouer contre le club local; le résultat fut de 5 à 3 en faveur de Vimy.

Mme Charles Chevalier fut transportée d'urgence à l'hôpital de Westlock dimanche matin. Nous faisons des voeux pour sa parfaite guérison

Adélard, fils de M. et Mme Noël Pelletier, a été fort malade d'une inflammation des poumons. Sous les bons soins du Dr Riopel, il a fait beaucoup de progrès et est maintenant hors de danger.

M. et Mme Nadon et leur fille Alberta sont revenus chez eux vendredi dernier, bien enchantés de leur voyage.

Dimanche prochain, nous aurons notre pique-nique paroissial. Après le service religieux les dames serviront le dîner, suivi d'une joûte de balle-au-camp et de balle molle et d'amusements pour les petits.

Le soir, après le souper, il y aura des pièces de théâtre sous la direction de Mlle Alma Bourque. Tous sont cordialement invités.

Baptêmes. Alexina Marie, fille de M. et Mme Arthur Laurin. Parrain et marraine, Louis et Hermine Laurin frère et soeur de l'enfant.

Léonie Thérèse, fille de M. et Mme Walter Rogers. Parrain et marraine, Léo et Léa Rogers, frère et soeur de l'enfant.—Corr.

CALGARY

Etaient de passage au presbytère, la semaine dernière: les RR. PP. Doucet, O.M.I., Binet, O.M.I., curé de Saint-Albert, J. Fortier, S.J., préfet des études au Collège des Jésuites d'Edmonton, Riou, O.M.I., Vallières et Bussières, O.M.I., du Patriote, Hugues, O.F.M., M. le curé Lebel de Munson, les PP. Bouvier, Fortin, d'Apollonia et Lalonde, professeurs au Collège des Jésuites d'Edmonton

La Saint-Jean-Baptiste à Calgary

La célébration de la fête de saint Jean-Baptiste commence, le 24. par une grand'messe solennelle chantée par M. le curé Beauregard, assisté du P. Hugues, O.F.M., comme diacre et du R. d'Apollonia, S.J., comme sous-diacre. Belle messe en musique chantée par la chorale de la paroisse sous la direction de M. Aimé Hébert. A l'orgue: Mme Beauchemin. Soli: M. le docteur Beauchemin. M. et Mme Boisselle, MM. Choinière, Hébert, Nadeau, Grenier, Mme Alteman, Mlles E. et J. Miquelon.

Soirée

Le soir, à 7 h. 30, salut solennel du T. S. Sacrement donné par le R. P. Doucet, O.M.I., assisté des PP. Hugues, O.F.M., et Lalonde, S.J., comme diacre et sous-diacre.

Après le salut, séance.

Les Canadiens français, venus en grand nombre, chantèrent de tout coeur notre hymne national, accompagnés par l'orchestre Pompilio.

Puis nous assistons à une intéressante comédie: "Les bonnes à l'enchère". Cette comédie oppose les exigences excessives des servantes modernes à la mentalité des femmes catholiques, qui sont prêtes à se dévouer pour leurs maîtres pourvu qu'ils respectent leur âme chrétienne.

Dans l'interprétation de cette pièce, Mme Simonet s'est fait remarquer par sa belle diction et la vérité de son débit. Mme Hoad, Mlles Rostaing et Briand eurent du naturel et une grande dignité; Mlle J. Miquelon beaucoup de vie et de sincérité. Chez Mlle Despins nous avons aimé le calme et la voix sympathique. Mlle C. Auclair mérite nos félicitations pour sa mimique réjouissante et son articulation. Mlles Boissonnault et E. Miquelon remplirent très bien leur rôle de bonnes exigeantes et prétentieuses. Mlle I. McNeil nous fit voir le vrai type de la mère chrétienne, simple, réservée et posée, mais énergique dans ses convictions religieuses. Mlles B. et S. Suais représentèrent bien les jeunes filles de bonne famille.

Nos félicitations à Mme Rostaing pour le grand dévouement et la bonne humeur avec laquelle elle a préparé la pièce.

L'autre comédie, "Consultation gratuite", dirigée par M. Aimé Hébert, fut un grand succès pour l'interprétation et l'articulation. M. Hébert est doué d'une grande souplesse: tour à tour fils respectueux, médecin dévoué, pseudo-client très naturel. Pour la vie, la variété, la spontanéité, les gestes et la mimique, MM. Caron et Grenier rivalisèrent.

Les jeunes demoiselles Despins jouèrent un duo de piano vivant et entraînant, et d'une belle technique pour leur âge.

La chorale des jeunes gens a chanté avec entrain une chanson bien appropriée à la St-Jean-Baptiste: "Restons français". M. le docteur Beauchemin était soliste et Mme Beauchemin accompagnait au piano.

Mme Molyneaux lut le récit de la première célébration de la St-Jean-Baptiste à Calgary, en 1887, à laquelle assistaient Mgr Grandin, des PP. Oblats, dont le R. P. Doucet, présent avec nous ce soir. Elle nous déclama des vers composés en cette circonstance par un chansonnier populaire du temps, M. Miquelon, père de M. l'échevin Miquelon.

L'orchestre Pompilio était toujours prêt à agrémenter les entr'actes en nous exécutant des morceaux de musique bien choisis, sous l'habile et discrète direction de M. Pompilio, qui dirige tout avec un aimable sourire.

Discours du R. P. Fortin, S.J.

Le P. Fortin, S.J., prononça une vibrante allocution sur le rôle des Canadiens français. "Je me sens en famille parmi les Canadiens français de Calgary, dit-il. Depuis le peu de temps que je suis dans l'Ouest, j'ai ressenti cette impression d'être en famille dans tous les groupes Canadiens français que j'ai visités: à Edmonton, Saint-Paul, Calgary. C'est émouvant: cela prouve que les Canadiens français d'Alberta ont gardé l'âme de la race et surtout l'hospitalité délicate."

Puis le P. Fortin nous propose des **réflexions autour de deux chiffres.** C'est un titre glacial, mais on ne peut trouver ailleurs de raison plus solide de fierté nationale. En 1760, la race canadienne-française comprend, tout compté, 60,000 âmes. En 1931, elle comprend, au bas mot, 5,000,000, dont 3,000,000 au Canada et 2,000,000 à l'étranger.

Ce rapprochement de chiffres pose une interrogation: comment une poignée d'hommes, pauvres paysans, artisans, navigateurs, est-elle devenue dans ce court espace de temps le grand peuple répandu aujourd'hui sur le Canada entier et sur le continent? A qui le devons-nous? Pas à la France, qui nous a sacrifiés, à regret sans doute, et qui est revenue au Canada quand nous étions déjà un peuple formé. Pas à l'Angleterre. Nous ne sommes pas nous-mêmes responsables de notre survivance. Nos vertus familiales et autres y ont contribué, mais ne rendent pas compte entièrement du fait qu'on a dû appeler un miracle.

Notre peuple est un peuple choisi, marqué d'une empreinte divine qui a une mission sur cette terre d'Amérique. Quelle est notre vocation et notre destinée? L'heure n'est peut-être pas venue de le dire. Nous sommes un peuple qui se prépare à la réalisation d'un grand dessein divin. Nos fondateurs, nos premiers missionnaires, nos premiers colons, tout prouve l'intervention divine. Durant la domination anglaise, le rôle de Dieu semble se voiler davantage: Il laisse les hommes au premier plan, mais sa Providence se réserve les mouvements d'ensemble. L'étude des recensements nous montre des époques de préparation lente, plus des poussées irrésistibles qui entraînent les Canadiens français en masse vers les provinces de l'Ouest et le nord des Etats-Unis. Ce grand fait ne s'explique pas par des raisons économiques. On sent l'action d'une force supérieure mettant en mouvement tout un peuple.

Malgré tout et tous, Dieu achèvera l'oeuvre commencée. Si nous ne sommes pas fidèles à notre mission, Dieu fera son oeuvre quand même et sans nous, mais à notre honte. Gardons comme un dépôt précieux notre foi, notre esprit paroissial, nos vertus familiales, nos traditions, notre langue. Nous n'aurons peur de rien, si nous tenons notre regard fixé sur la récompense terrestre des peuples: leur survivance.

M. N. Fournier

Après l'allocution du P. Fortin, M. N. Fournier, de Saint-Boniface, nous apporte le salut fraternel des Franco-Manitobains et nous dit quelques mots sur la fondation et le fonctionnement de l'Association d'Education du Manitoba.

M. le docteur Beauchemin remercie les orateurs, les acteurs, les musiciens, félicite les Canadiens français d'être venus en aussi grand nombre. "La St-Jean-Baptiste, dit-il, a été célébrée, cette année avec plus d'éclat que jamais. Que chacun prenne la résolution d'aider de toutes ses forces la cause canadienne-française."

Le dimanche

Dimanche, le 25, le R. P. Fortier dit la messe de 8 h. Beaucoup de communions.

A 10 h., grand'messe solennelle célébrée par le R. P. Hugues, O.F.M., avec M. le curé Beauregard comme diacre et le P. Bouvier, S.J., comme sous-diacre. Le R. P. Doucet, O.M.I., et les PP. Jésuites d'Edmonton étaient présents au choeur.

Le sermon fut donné par le R. P. Fortier, S.J. Le Père nous montra l'analogie qu'il y a entre la vie et la mission de saint Jean-Baptiste et la vie et la mission du peuple canadien-français. Puis il nous exposa les vertus que saint Jean-Baptiste a prêchées et que doivent pratiquer les Canadiens français s'ils veulent garder leur vocation de peuple apostolique: honnêteté, charité, respect du nom de Dieu, tempérance, observation des lois de la mortification chrétienne et de la pureté, en un mot, l'esprit chrétien. Il résume l'enseignement de l'Eglise sur le patriotisme et insiste sur la nécessité de garder notre langue. Et comme c'est aujourd'hui la fête du Sacré-Coeur, le prédicateur nous fait voir que saint Jean-Baptiste a eu comme mission de préparer le règne du Sacré-Coeur, que nous devons avoir pour le Sacré-Coeur une dévotion vivante et une grande confiance. Ainsi, saint Jean-Baptiste nous préparera à être un "peuple parfait."

La messe fut suivie de la procession du T. S. Sacrement et du salut.

La bénédiction des automobiles

Dans l'après-midi, pique-nique où les Canadiens français en grand nombre fraternisèrent dans un grand esprit d'union.

Le pique-nique fut précédé par une cérémonie religieuse; la bénédiction des automobiles.

Le R. P. Fortier, S.J., dans une courte allocution, expliqua la cérémonie et rappela que c'est un usage ancien, non seulement parmi les catholiques, mais chez les fidèles de l'Ancien Testament, de recommander à Dieu leurs voyages. Bien que Dieu laisse agir la liberté humaine et les lois physiques, sa Providence mène le monde. Quand ses fidèles implorent sa bénédiction sur leurs voyages, il ne trompe pas leur attente, comme le prouvent plusieurs faits racontés par l'Ecriture Sainte. En participant à cette cérémonie liturgique, les catholiques doivent se garder de deux excès: ne pas croire que, parce que leur automobile a reçu la bénédiction de l'Eglise, ils peuvent faire de la vitesse insensée; mais ne pas s'imaginer non plus que cette cérémonie est une pure formalité: les prières de l'Eglise auront au moins pour effet d'augmenter en nous la vertu de prudence.

Comme la paroisse Sainte-Famille est la seule à faire cette cérémonie de la bénédiction des automobiles, plusieurs catholiques de langue anglaise s'étaient joints aux Canadiens français pour implorer la bénédiction divine sur leurs voyages. Le P. Bouvier, S.J., leur adressa quelques mots en anglais et leur dit que, dans une bénédiction comme celle-là, l'Eglise donne la pensée de Dieu: la bénédiction de Dieu n'est pas tant pour l'automobile que pour la famille qui s'en sert et que l'on met sous la protection de Dieu. Puis le Père nous dit que, dans les voyages comme en d'autres circonstances, le monde est trop inquiet et trop sérieux parce qu'il est trop égoïste. Nous serions plus gais si nous pensions plus à Dieu.

Les Canadiens français et leurs amis de langue anglaise admirèrent la facilité avec laquelle ce jeune Père canadien-français s'exprime en anglais.

Suivit la bénédiction des automobiles par le R. P. Fortier, S.J., pendant que la chorale chantait le Magnificat.

Après la cérémonie, les jeux et les courses commencèrent avec entrain: tout le monde voulait y prendre part La partie de balle molle entre les hommes mariés et les jeunes gens excita tant d'intérêt qu'on la reprit après souper. L'arbitre, M. Bray, se fit remarquer par son "impartialité" et . . . sa voix formidable. De nombreux prix, offerts gratuitement, furent donnés aux vainqueurs des différents concours.

Pour agrémenter cette célébration, une belle température,—le sourire de Dieu à notre fête nationale.

L'oeuvre de M. le curé Beauregard

M. le curé Beauregard nous a dit qu'il était très fier de ses paroissiens, de l'ordre qui a facilité les organisations et de la docilité de tous envers les organisateurs. Les Canadiens français de Calgary ne se sont pas fait prier pour rendre service quand le curé le leur a demandé.

Une chose aussi nous a frappés: la piété remarquable des Canadiens français de Calgary.

A la suite de ces célébrations, une pensée nous pénètre: toutes ces cérémonies religieuses et patriotiques se centralisent autour d'une organisation, d'une force: la paroisse canadienne-française. La paroisse a toujours été pour les Canadiens français la force de résistance nationale et religieuse. Et l'âme de la paroisse, c'est le curé. Le curé de Sainte-Famille suit dignement les traces de nos bons curés d'autrefois. Actif, courageux, toujours gai, il sait payer de sa personne et entraîner ses paroissiens avec une force irrésistible qui est faite de bonté plus encore que d'énergie.

Il y a quelques années, les Canadiens français de Calgary ont obtenu une paroisse canadienne-française. Voilà son oeuvre: un redoublement de vie catholique dans l'union et la charité chrétienne.

Maxime Forestier.

BONNYVILLE

Les RR. PP. Franciscains sont rendus à Anshaw pour leurs vacances. Nous sommes heureux de les voir parmi nous.

M. l'abbé Lapointe est de retour d'Edmonton, après avoir été en retraite pour la semaine.

Nous avons eu dimanche dernier, la procession de la Fête-Dieu—la journée fut très belle, malgré la pluie menaçante de la veille; une foule très nombreuse fit le parcourt d'une manière édifiante.

Les élèves de toutes les écoles environnantes sont en examens: temps bien important dans l'année scolaire. Aussi quel surcroît d'efforts ne voit-on pas de tous côtés. Bientôt ils connaîtront leur sort. Comme par le passé le gouvernement provincial a fait tenir aux districts d'écoles bilingues un examen de français, facultatif mais préparé avec grand soin et couvrant tout l'ouvrage qu'il est possible de prendre dans nos écoles et même plus pour le grade VIII. A l'école du village Mlle Mariette Dussault du grade VIII et Flore Dargis du grade VII ont obtenu chacune 78 sur cent du total; elles ont toutes deux nos félicitations.

Dans l'école Lepage nous apprenons avec plaisir que malgré que le français n'y soit enseigné que depuis une couple d'années des élèves ont également subi l'examen avec un beau succès. Nous les en félicitons. Ce sont Mlles Marie-Ange Lavigne et Thérèse Paradis. Leur institutrice, Mlle M. Vilandré, mérite aussi nos compliments. Cela nous aide à nous rendre compte où nous en sommes à propos de français dans nos écoles. Nous ne doutons pas que chacune des autres écoles rurales tendent vers le même but et si nous publions les rapports plus haut c'est seulement parce que nous en avons les chiffres sous la main.

Dimanche dernier les joueurs de balle se rendaient avec beaucoup d'amateurs à la St-Jean-Baptiste à St-Joseph. Après une partie plutôt mal équilibrée entre La Corey et St-Joseph, les clubs du Lac Froid et de Bonnyville en venaient aux prises pour la troisième fois cette année. La partie fut très intéressante du commencement à la fin. Le résultat ne fut jamais douteux cependant. Bonnyville prit les devants à la première manche et les garda jusqu'à la fin. Résultat, 8 à 5. C'est la troisième victoire consécutive contre le Lac Froid.

Le 1er juillet, il y aura un tournoi de balle-au-camp et nous verrons encore les meilleurs clubs du nord se disputer les prix. Elk Point, Saint-Paul, Lac Froid et Bonnyville.

—Corr.

LAFOND

Nous avons eu, dimanche dernier, notre réunion mensuelle de l'A.C.F.A. On a lu et discuté une lettre de M. le secrétaire-général. On procéda ensuite à l'élection de deux délégués au Congrès général d'Edmonton au mois de juillet.

MM. Odilon Gagné et Richmond Malo ont été choisis à l'unanimité pour y représenter le cercle de Lafond.

M. le curé nous a annoncé son absence pour la semaine. Il assistera à la retraite ecclésiastique à Edmonton.

Mariages dans le cours de la semaine dernière: Emile Dubois de St-Paul et Marie-Rose Laflamme de Lafond. Richard Chester et Thérèse Ouellette, tous deux de Lafond.

—Corr.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No 1 Nord	59
No 2 Nord	56½
No 3 Nord	53½
No 4 Nord	51½
No 5 Nord	47½
No 6 Nord	46
Fourrage	44½
Avoine—	
No 2 C W	21½
No 3 C W	19
Orge—	
No 1 C W	27½
No 2 C W	25
No 3 C W	23
Seigle—	
No 1 C W	47½
No 2 C W	44½
No 3 C W	42½

Prix à Vancouver

Blé—	
No 1 Nord	77¾
No 2 Nord	75⅝
No 3 Nord	71⅞
No 4 Nord	71⅛
No 5 Nord	66⅞
No 6 Nord	64⅞
Fourrage	63⅜

Prix à Winnipeg

Blé—	
No 1 Nord	79⅛
No 2 Nord	77⅛
No 3 Nord	75⅛
No 4 Nord	72⅝
No 5 Nord	69⅞
No 6 Nord	68⅞
Fourrage	66⅞
Avoine—	
No 2 C W	34⅞
No 3 C W	32
Fourrage, No 1	31½
Orge—	
No 3 C W	44
No 4 C W	41½
Seigle—	
No 1 C W	66½

Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	3.50 à 4.00
Taures moyennes	2.75 à 3.25
Taures ordinaires	2.00 à 2.50
Veaux de choix	4.00 à 4.50
" qualité moyenne	3.00 à 3.50
Bouvillons (steers) de choix	3.75 à 4.25
Bouvillons qualité moyenne	3.00 à 3.50
" ordinaires	2.00 à 2.50
Vaches de choix	2.25 à 2.75
Taureaux	1.00 à 1.50
Agneaux de bonne qualité	5.00
Agneaux d'un an	3.00 à 3.50
Brebis	1.00 à 2.00
Porc à bacon	5.15
Boeufs d'engrais—	
bonne qualité	2.50 à 3.00
qualité moyenne et ordinaire	1.75 à 2.25
Vaches	1.25 à 1.75
Crême—	
Spéciale	14
No 1	12
No 2	09
Oeufs—	
(Variations quotidiennes)	
Extras	09
Frais No 1 (First)	08
2ème qualité	06
Beurre—	
En boîte, la lb.	21
Enveloppé, la lb.	20

(Ces prix sont préparés le mardi soir)



Page Agricole



Notes Agricoles

Les moustiques canadiens

On trouve au Canada une soixantaine d'espèces de moustiques dont beaucoup se nourrissent du sang de l'homme. La majorité de ces espèces, et spécialement celle que l'on appelle Aedes, sont surtout redoutables dans les champs et dans les bois, mais en certaines saisons quand on n'a rien fait pour les combattre, comme cette année par exemple, elles causent aussi beaucoup d'ennuis à l'intérieur des habitations. C'est le soir, par les temps chauds et humides, qu'elles sont le plus acharnées. On se plaint également assez souvent que les caves et les soubassements sont infestés par des moustiques en automne et en hiver. Ces moustiques sont les femelles hivernales des genres Culex et Anopheles qui passent l'hiver sous forme d'insectes parfaits dans les endroits abrités. Il est rare qu'ils attaquent l'homme, mais dans bien des parties de l'est du Canada, le moustique cosmopolite des maisons, qui porte en langage scientifique le nom de Culex Pipiens, est maintenant bien établi, spécialement dans les villes; il y a même une grande ville où il y est devenu un fléau. Cette espèce se trouve près des habitations, où elle entre librement pour mordre les hôtes, spécialement la nuit. Le moyen de combattre les moustiques est indiqué tout au long dans un feuillet intitulé "Les moustiques au Canada —Comment les combattre", que l'on peut avoir en s'adressant au Ministère fédéral de l'Agriculture.

—oOo—

Brise-vent de caragans

Il y a une variété sibérienne du caragan, l'arbre aux pois de Chine, qui s'est montrée extrêmement utile dans l'Ouest du Canada en permettant de résoudre le problème des tourbillons de poussière sur bien des fermes des Prairies. Le caragan, dit M. N. Ross, régisseur de la pépinière forestière fédérale de Indian Head, Sask., convient admirablement à cause de sa très grande rusticité, de la densité de sa pousse et de son aptitude à résister à de longues périodes de sécheresse, pour former des brise-vent pour la protection des récoltes. L'emploi de brise-vent en combinaison avec le système de culture en bandes—et l'introduction de récoltes de graminées fourragères pour augmenter les fibres du sol dans les endroits où il est possible de le faire —aident beaucoup à résoudre ce problème.

—oOo—

Pâturage pour les porcs

On peut sans aucun doute faire un emploi très utile des pâturages sur la ferme ordinaire, mais ce genre d'alimentation offre des inconvénients, spécialement quand les porcs que l'on élève sont du type à bacon; ceux-ci se démènent et courent trop, ce qui les empêche d'engraisser rapidement, et les jeunes porcs qui sont exposés au soleil et aux effets combinés du soleil et de la rosée restent parfois rabougris. Lorsqu'on a beaucoup de lait écrémé et de lait de beurre, il semble qu'il soit plus économique d'élever les porcs à l'intérieur ou dans des enclos bien ombragés, munis de râteliers pour les fourrages verts, qui sont fournis de préférence sous forme de luzerne et de trèfle. Ces hâteliers sont essentiels pour prévenir le gaspillage. Cette recommandation est basée sur les résultats des recherches expérimentales ainsi que sur l'expérience des nourrisseurs pratiques.—L'éleveur du Dominion.

—oOo—

Enquête sur la vente du lait

Une enquête économique sur la vente du lait dans le district de Sydney-Glace Bay, en Nouvelle-Ecosse, vient d'être terminée. On a fait bien des recommandations pour remédier à l'état peu satisfaisant des affaires dont se plaignent les cultivateurs et les distributeurs. La question a été soumise à l'attention du Ministère fédéral de l'Agriculture par le Ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Ecosse et par l'Université de St-François Xavier, qui demandent qu'une enquête économique de la situation fut entreprise. Tout le district de Sydney, North Sydney, Sydney Mines, Glace Bay et New Waterford a été couvert par cette enquête conduite par la Division fédérale de l'économie, avec l'aide du Service d'extension du Ministère de la Nouvelle-Ecosse et de l'Université St-François Xavier.

Progresser ou rétrograder?

C'est un honneur, pour moi, d'avoir l'occasion de vous parler, cette première fois, pendant un quart d'heure, sous les auspices de l'Union Catholique des Cultivateurs.

Notre société est au croisant des routes! L'organisme social souffre d'un déséquilibre général. Les problèmes qui se posent sont d'une envergure déconcertante, leur portée tellement grande que toute une génération en sera directement affectée. Entr'autres, nous avons à solutionner les problèmes du dépeuplement de nos campagnes et de la surpopulation de nos villes. En quelque sorte, ces deux problèmes qui se complètent l'un et l'autre, sont intimement liés à tous les autres problèmes qui affligent présentement notre société et la menacent, à sa base même, en détruisant nos plus belles traditions, et en amoindrissant notre beau caractère national.

Les forces toujours actives de la société font en sorte qu'un choix s'impose nécessairement: notre société devra-t-elle progresser ou rétrograder? C'est là une question qui regarde chacun de nous, comme membre de la société, et non moins nos gouvernants, comme chefs dirigeants de cette société. Il importe donc à nos gouvernants, comme chefs d'Etat, de donner les directives nécessaires, d'orienter les forces économiques, morales et autres, toujours présentes, de façon à promulguer les intérêts du plus grand nombre possible d'individus.

De cette responsabilité, nos gouvernants ne peuvent se soustraire: les problèmes sociaux d'aujourd'hui sont d'un sérieux tel, qu'ils commandent tout le talent et toute l'énergie que peuvent déployer nos chefs à leur solution.

Tous les yeux sont sur eux. Dans un an, dans cinq ans, quel jugement portera-t-on sur leur administration? Quelle route aura poursuivie notre société, sous leurs directives? Notre société aura-t-elle progressé ou rétrogradé?

Je n'ai pas l'intention de couvrir, même d'essayer à parcourir, dans cette causerie, tout le champ d'action social et les problèmes qui s'y posent. Je m'en tiendrai aux problèmes complémentaires du dépeuplement de nos campagnes et de la surpopulation de nos villes, et même, je m'en tiendrai à une comparaison bien générale de deux remèdes préconisés à la solution de ces problèmes: la colonisation et la charité publique.

Un des plus grands bouleversements subis par notre société, dans ces dernières décades, fut l'exode de la campagne vers les villes et la résultante surpopulation urbaine. Ce sont là des phénomènes sociaux qui expliquent en grande mesure le déséquilibre actuel entre les activités rurales et les activités urbaines. Des gens, experts en matière d'économie politique et dignes de foi, s'accordent à dire que ce manque d'équilibre entre la population rurale et la population urbaine est le facteur le plus important de la crise actuelle, non seulement au Canada, dans notre province, mais aussi aux Etats-Unis et en Europe.

Franklin D. Roosevelt, gouverneur de l'Etat du New York, s'était rendu compte de cet état de chose, il y a trois ans même, et avait élaboré tout un programme de réhabilitation rurale. Aujourd'hui, président des Etats-Unis, il formule un plan de retour à la terre bien adapté aux conditions toutes spéciales qui existent dans les diverses régions agricoles de son pays.

Dans les pays d'Europe, où des mille et mille familles nombreuses produisent leur vie sur quelques arpents de terre, bien souvent très ingrate, les chefs dirigeants n'ont pas besoin de se faire pousser dans le dos pour prendre les moyens nécessaires au maintien à la campagne des cultivateurs et de leurs fils, voir à l'établissement sur des terres de ceux qui veulent s'y rendre, et améliorer la vie rurale par divers moyens. Ils sont rares les pays d'Europe qui n'aient pas eu leurs "réformes agraires" depuis la guerre.

En Italie, Mussolini ruralise: parce que, dit-il, "le foyer agricole seul constitue une base solide et permanente, susceptible de résister à toutes les crises nationales ou mondiales."

Peut-on donner une raison valable pour ne pas suivre une politique analogue, même beaucoup plus expansive, ici, au Canada, dans notre province de Québec, où il y a des millions d'acres de belle terre forte, inculte, qui n'attendent que les bras du défricheur et la charrue pour produire de bonnes récoltes et donner la vie à des milliers de personnes qui sont en ville à quémander leur pain à la porte de la charité publique?

En face d'un empire de bonne terre arable, entendant les clameurs de milliers de terriens qui veulent s'établir ou retourner sur des terres, et se rendant compte des efforts qui se déploient ailleurs, par des chefs d'Etat, nos gouvernants peuvent-ils encore bien longtemps, fermer l'oreille, s'immuniser, à leur sens, à toute contagion de colonisation?

En définitive, la situation actuelle réduite à sa plus simple expression, consiste en ceci:

Forcer à une existence urbaine très précaire, des milliers de famille qui désirent ardemment se vouer à une vie rurale progressivement certaine.

Ces familles sont une forte proportion des familles présentement sur la charité publique dans les villes, villages et municipalités de cette province. La proportion est tellement forte que si une politique de colonisation éclairée, sympathique et courageuse, permettait leur retour à la terre, ainsi que le maintien des fils de cultivateurs à la campagne, l'équilibre entre populations rurales et urbaines serait bientôt rétablie et la situation actuelle rectifiée.

Va-t-on garder ces milliers de familles aux dépens de la charité publique indéfiniment et ainsi forcer notre société à rétrograder?

Ou bien organisera-t-on enfin systématiquement la colonisation pour permettre librement à notre société de progresser?

Ce sont là les questions les plus sérieuses, peut-être, qui se soient posées dans notre histoire, car il s'agit de conserver notre âme même, notre âme vraiment canadienne, notre âme nationale.

Examinons maintenant ces questions dans leur application pratique.

Voyons l'homme, **chef de famille, sur la charité publique:**

Il a été habitué, pendant nombre d'années, à recevoir régulièrement 25, 30, 40 piastres par semaine. Le peu d'épargne qu'il a pu faire, par hasard, s'est vite dépensé après la perte de son emploi.

Quel est son état d'âme depuis son désoeuvrement? Il souffre longtemps moralement, il ne dort même pas la nuit, et il souffre aussi physiquement avant de demander de l'aide aux bureaux de l'assistance publique. Les premières fois il y va honteux, craintif, aux aguets, de peur qu'il rencontre des amis, des connaissances. Il se glisse même par la ruelle. Mais il ne réussit pas toujours à se dérober complètement. Il rencontre d'abord une connaissance, un ami peut-être: ensuite deux, trois, et enfin plusieurs voisins qui souffrent comme lui. Il jase avec eux; ses convictions éprouvent de violentes fluctuations. Son état d'âme a des hausses et des baisses; mais après quelque temps, on dirait qu'il commence à se sentir plus à son aise, chez lui, en sa situation nouvelle. Il s'endurcit à un point, chez l'épicier, chez le boucher du coin, qu'il présente ses bons de secours avec une certaine aise, satisfaction même: sa langue se dégourdit, se ranime de son ancienne vigueur. Elle parlait si bien de politique bleue ou rouge autrefois: aujourd'hui c'est une politique nouvelle qu'elle ébauche, et malheureusement, trop souvent, pas une politique de colonisation. Il vient même à croire qu'il ne lui est plus nécessaire de travailler: l'Etat le fera bien vivre, dit-il. Après tout, l'Etat ne lui doit-il pas de vivre? La société s'en tiendra bien chanceuse si cette politique nouvelle ne vise pas directement à sa base, à ses principes fondamentaux.

Je ne dis pas, mesdames et messieurs, que tous les chefs de familles des dizaines de milliers de familles sur le secours direct dans les villes, villages et municipalités de cette province de Québec passent par tous les stages psychologiques décrits.

Mais j'ose affirmer que de jour en jour, tous ces chefs de familles passent par des états d'âme qui décrivent une courbe assez saccadée, touchant plusieurs de ces points psychologiques.

Et je soumets qu'un tel état d'âme chez une forte proportion de notre population, encouragée indéfiniment par la charité publique, ne peut qu'abaisser le niveau de notre caractère national. Ne serait-ce pas là condamner notre peuple à rétrograder?

Voyons maintenant **l'homme, chef de famille qui devient colon:**

Lui aussi était habitué à recevoir 25, 30, 40 piastres par semaine, et dans la présente crise, passe un peu par les premiers stages psychologiques décrits tout à l'heure. Mais une sage politique de colonisation lui est venue en aide sympathique, celle-ci lui donne une orientation bien définie dans la vie.

Il passe par la filière de l'organisation au préalable non sans une certaine satisfaction personnelle, confiant de n'être plus à la charge de personne, sous peu, et anxieux de pouvoir offrir à sa femme, à ses enfants, le bon air pur du bon Dieu, sous son ciel bleu.

Il est accepté par les organisations colonisatrices. Les traits de sa figure changent. Des lignes de détermination, de courage et de confiance se tracent sur sa physionomie. Heureux de revenir en pays de liberté, il choisit son lot, sifflotant, et aussitôt les formalités finies, il se met au travail.

C'est dur, bien dur! Oh mes mains, mon dos: je tiendrai bon, se dit-il, il faut bien, la femme et les enfants viendront sous peu! Ses muscles s'endurcissent. Les premières douleurs disparaissent. Mais pas sans mettre à l'épreuve son courage, sa ténacité.

Oh, il se peut bien qu'il fléchisse. Ces années d'oisiveté, en ville, ont eu leur effet sur son moral, sur son physique. Mais au moins, il a la chance de se retremper au sol même.

Il se sent déjà fort, et, la femme et les enfants arrivés et installés, il peut bien les encourager par un appel à l'indépendance rurale, au bien-être physique et moral de la campagne, aux récits historiques sur ses pères, qui, eux aussi, avaient épousé la terre; mais dans des conditions bien plus difficiles.

Dans quelques années même, il se sera taillé un patrimoine qui le fera gonfler de fierté.

Donc, donner à ces gens qui ont soif de la vie rurale l'occasion et les moyens de s'y abreuver, ne serait-ce pas là encourager notre peuple à progresser?

Mais, la colonisation offre des objections au dire de certains chefs d'Etat.

Quelles pourraient bien être ces objections?

Voyons quelques-unes!

Première objection: **Il n'y a pas d'argent.**

On oserait nous dire qu'il n'y a pas d'argent quand on peut jeter des millions dans un gouffre à maintenir des dizaines de mille familles de désoeuvrés sur la charité publique, quand ces mêmes millions en partie dépensés pour la colonisation seraient un placement de valeurs qui continuerait à payer des dividendes pour des décades à venir, non seulement en revenus directs à l'Etat, mais en capital humain et en pouvoir d'achat de produits ouvrés dans nos villes!

Deuxième objection: **Les citadins ne sont pas aptes à cultiver la terre.**

Admettons qu'il y a, en ville, une foule de familles inaptes, mais, par contre, il y a en ville des milliers, une foule de familles qui y sont depuis quelques années seulement et qui n'ont pas perdu le goût de la terre. Au contraire elles ont pu comparer les deux genres de vie et ont le courage de vouloir vivre d'elles-mêmes, pourvu qu'on leur donne les moyens de s'établir.

Aussi nos régions de colonisation nous offrent de nombreux exemples de succès obtenus sans le "bagage" de l'expérience mais avec celui de la bonne volonté et du courage.

Parlons des milliers de familles qui ne se seraient jamais installées en ville, si nous avions eu une politique de colonisation à la hauteur de la situation.

N'oublions pas aussi les milliers de fils de cultivateurs qui viendront fatalement en ville, si une colonisation éclairée ne vient pas les sauver en favorisant leur établissement sur les terres neuves de leur pays.

Troisième objection: **Il faudra quand même dépenser pour la charité publique.**

Oui, dans une certaine mesure, mais au moins, nos corps publics ne seraient pas voués à une dépense, sans voir jour au soulagement. Ne s'aperçoit-on pas que bientôt ils en auront grandement besoin de soulagement. Ils seront vite rendus dans la dèche, au train qu'ils vont.

Le rétablissement de l'équilibre des populations rurales et urbaines n'augmentera-t-il pas la demande des produits urbains, avec le temps, et ainsi diminuer, sinon enrayer toute nécessité de charité publique.

Des quelques points mentionnés, il découlerait donc que se négliger au point de vue de colonisation, se laisser paralyser par l'inertie, prendre des moyens quelconques parce que plus faciles, ne remédiant pas sensiblement à la situation actuelle, veut dire notre déchéance nationale, effet de l'affaiblissement des volontés et de l'amoindrissement de la fierté individuelle de notre peuple canadien. Il n'est pas besoin de dire que ce serait là rétrograder.

Au contraire, pour nous, Canadien, rétablir l'équilibre de nos forces sociales par la colonisation, équivaut au maintien de nos plus belles traditions et de notre beau caractère national, viril, fier, et confiant dans l'avenir. Ce serait là progresser.

Tous, tant que nous en sommes, qui nous rendons compte de la nécessité absolue d'une politique de colonisation éclairée, méthodique, sympathique et courageuse coopérons activement, chacun à sa manière, avec l'Union Catholique des Cultivateurs pour le RETOUR A LA TERRE des campagnards en ville, le MAINTIEN A LA TERRE des cultivateurs actuels et pour des chances d'établissement par leurs fils.—**J.-B. Lanctôt.**

Comment combattre le ver du chou

Un avertissement sous forme d'une circulaire traitant du ver du chou et des moyens de le combattre, vient d'être publié par la Division de l'entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture. Les vers importés du chou sont des chenilles d'un vert velouté, qui se nourrissent des choux et des choux-fleurs. Elles mangent de grands trous ronds dans les feuilles et s'enfoncent souvent jusqu'au centre même de la pomme du chou. L'insecte parfait est ce papillon jaunâtre ou blanc que l'on voit voletant sur les champs pendant les journées claires et ensoleillées de l'été. Le papillon pond ses oeufs sur les feuilles et les chenilles vertes dont nous venons de parler éclosent de ces oeufs. Il faut appliquer des moyens répressifs dès que les dégâts aux plantes sont visibles.

Le remède le plus recommandé est le saupoudrage à l'arséniate de plomb et à la chaux hydratée. On mélange une partie du poison avec huit parties de chaux hydratée, et l'on saupoudre la poussière qui en résulte sur les plantes, de bonne heure le matin ou tard le soir, quand les feuilles sont humides de rosée. Il faut donner une attention toute spéciale à la partie centrale des choux et des choux-fleurs, car c'est là que les chenilles mangent de préférence. On fait deux ou trois applications au besoin et il faut avoir soin d'appliquer la poussière immédiatement après que les chenilles commencent à manger. L'arrosage des feuilles au pulvérisateur n'a pas donné de bons résultats à cause de l'enduit cireux que portent les feuilles. Si les plantes doivent être traitées peu avant d'être mises sur le marché, saupoudrez-les avec de la poudre de pyrèthre fraiche, une partie de la poudre pour trois parties de chaux hydratée ou de farine. Cette substance n'est pas un poison pour les êtres humains. On peut se la procurer chez les grainetiers locaux, les pharmacies, etc. Les remèdes recommandés pour le ver du chou sont aussi efficaces contre d'autres insectes destructeurs des choux et des choux-fleurs, comme l'arpenteuse du chou et la teigne du chou.

Verdure pour les volailles

Dans le choix des verdures à donner aux volailles, la considération la plus importante est, sans aucun doute, la forme de cette verdure. Les volailles n'ont pas un gros estomac, et il est nécessaire de leur donner une ration très concentrée sans quoi elles ne pourraient consommer suffisamment de nourriture pour produire la quantité énorme de produits alimentaires que l'on attend d'elle, par unité de poids du corps.

La plupart des verdures fraiches contiennent de 75 à 90 pour cent d'eau; il n'y a donc qu'un très faible pourcentage de leur volume qui soit nourrissant, et une bonne partie de ce pourcentage est de la fibre pure, à peu près indigeste pour les volailles. Si l'on donne aux volailles beaucoup de verdure fraiche et succulente, elles en consomment parfois une telle quantité qu'il ne reste plus de place dans leur estomac pour les aliments concentrés et la production en souffre. On se rendra mieux compte de ce fait si l'on sait que la quantité moyenne de nourriture solide consommée par une poule adulte pondeuse est d'à peu près quatre onces par jour.

On peut se procurer la verdure sous deux formes: sous forme sèche, comme les feuilles ou les plantes séchées, et sous forme fraiche comme l'herbe coupée verte. Un séchage bien fait n'enlève, en autant que nous sachions, que l'eau de la plante. Les feuilles ou les plantes sèches contiennent par conséquent plus de substances minérales et de vitamines que les plantes fraiches. Ce point est clairement démontré par les différents tableaux des quantités de vitamines et de principes nutritifs que renferment les aliments, et qui paraissent dans le feuillet sur les aliments et l'alimentation des volailles, publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture.

Verdure pour les volailles

La luzerne et le trèfle, par les vitamines et les matières minérales qu'ils renferment, fournissent les matières végétales les plus satisfaisantes pour les volailles. Fraiches ou sèches, ces légumineuses sont succulentes et nourrissantes; les feuilles de la luzerne, ou encore mieux la farine de feuilles de luzerne, venant de plantes bien fanées, mélangée à la pâtée, fait également une très bonne verdure.—Aviculteur du Dominion.

Récoltes pour terres roulantes

Les terres roulantes sont généralement recouvertes de pâturages permanents dans la composition desquels le pâturin bleu du Canada, l'agrostide, le pâturin bleu du Kentucky et le trèfle blanc entrent pour une bonne part. La première de ces graminées fourragères, le pâturin bleu du Canada, est spécialement utile sur les sols qui ont une tendance à se dessécher pendant l'été. Le mélange ordinaire de trèfle rouge, de trèfle d'Alsike et de mil peut être semé pour le foin, et le mil reste en place plusieurs années. La luzerne est une excellente récolte pour les flancs de coteaux et mérite d'avoir la préférence sur toutes les autres plantes à foin dans les endroits où elle se plait. Il peut être nécessaire de chauler certains sols pour obtenir une bonne densité de cette plante.

L'avoine, le seigle, le blé et le blé d'Inde donnent des récoltes qui viennent assez bien sur terres roulantes, mais elles ne protègent pas autant la terre contre l'érosion que les plantes à foin et à pâturage. Pour obtenir des rendements satisfaisants, dit le bulletin sur les assolements et la culture du sol, publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture, il faut appliquer du fumier de ferme aux saisons où on peut l'enfouir à la charrue avant qu'il soit exposé à perdre sa fertilité. Les applications de fumier en automne et en hiver (engrais de ferme non commerciaux) ne sont pas à désirer, sauf sur une terre plate, parce que l'écoulement des eaux au printemps peut causer une forte perte de fertilité.

—oOo—

Les amendements du sol

La valeur agricole des échantillons de tourbe ne dépend pas seulement de la proportion d'azote et de matière organique qu'ils renferment, mais aussi de leur état de décomposition. Les terres noires, qui sont beaucoup plus décomposées et désagrégées que les tourbes, doivent être préférées comme amendements. Les tourbes à l'état brut ne peuvent guère faire de bien au sol, sauf dans la mesure où elles améliorent son état physique. Les dépôts de tourbe sont souvent très acides et il est fréquemment nécessaire de les rendre alcalins en les mettant en compost avec de la chaux ou des cendres de bois avant que leur azote puisse servir aux végétaux. On peut aussi aider leur assainissement en les retournant à la pelle et en les laissant exposés à l'air pendant plusieurs mois. De façon générale, on peut dire que l'application de tourbe ou de terre noire à l'état brut n'est pas à conseiller, car, comme nous venons de le voir, les principes fertilisants qu'elles renferment n'existent pas sous une forme immédiatement assimilable et la fermentation est nécessaire pour dégager ces principes fertilisants.—Chimiste du Dominion.

Dédié à nos petits compatriotes

Jouons en français

Certaines phases de la francisation des enfants d'école présentent des problèmes tout particulièrement hérissés de difficultés. Aussi cette question du vocabulaire français des jeux et du sport.

Monsieur Leblanc s'en rend bien compte lui. L'autre soir en s'acheminant vers sa demeure, sa journée, finie, il aperçoit de loin, sur un terrain, sis à quelques pas de chez lui, une bande d'enfants tout entiers à leur partie de balle. A mesure qu'il approche, les voix excitées frappent ses oreilles par leurs éclats de plus en plus distincts. Bientôt il devine les mots: "You're out!" "Who's at bat?" "Throw it to third". Il hâte le pas, car il aime à revivre dans les ébats des jeunes d'aujourd'hui, ses propres exploits d'antan, mais s'il accélère son allure c'est aussi qu'il veut savoir si son petit Robert prend part à cette joute de géants.

Tiens, c'est bien sa voix flutée, qu'il entend: "Here's your mitt, John! Thanks!" Et là-dessus, les équipes de s'effriter par petits groupes, et les grands joueurs de balle redeviennent des petits garçons avec des estomacs qui commandent de se rendre bien vite au souper qui attend.

Robert accourt tout souriant vers son père, qu'il vient d'apercevoir.

"Allô, Robert, avec qui jouais-tu?"

"Oh! des amis: Emile, Alphonse Charron, Ernest Perras, René Larose. . ."

"Mais, ils sont tous des petits Canadiens français!"

"Ah!! oui, il y avait aussi Johnnie Brown, c'était le seul qui ne pouvait pas parler français."

"Et, pourquoi vous avez joué en anglais?"

"Oui, papa, Est-ce que j'aurais dû parler français?"

"Non, d'un ton mal assuré, mais dis-donc si Johnnie n'avait pas été là, auriez-vous su comment jouer cette partie de balle en français?"

"Ah oui, par exemple!"

Ainsi le père et fils atteignent les marches de la gallerie où les attend Madame Leblanc.

"Voici, vos hommes qui arrivent, Maman". Et Leblanc d'ajouter: "Oui, tes hommes seulement, je pense que le plus petit devrait s'appeler White et non Leblanc."

"Voyons, et qu'est-ce qu'il y a encore?"

"Il y a, que notre petit bonhomme ici, joue très bien en anglais, et que je ne suis pas aussi certain qu'il se tirerait d'affaire en français."

"Je vous parie que je pourrais, Papa!"

"C'est bien, mon Robert, comment appelles-tu en français cette "mitt" que tu as remis à Johnnie"? — "une mitaine." — "Bon, et comment dis-tu, le "glove" du "pitcher"? — "vous voulez dire, le gant du lanceur?"

—"C'est ça, et "out"? — "Mort"

—Et un "home-run"? — "Un circuit".

—Le "catcher"? — "Le receveur".

Encore un: "Umpire?" — "L'arbitre".

—Dis-moi donc, où as-tu appris tout cela?"

—Mais, à l'école. Notre maître, nous montre souvent de nombreux jeux. Des fois, il prend quelques minutes avant que la cloche sonne pour la récréation. Il nous explique le jeu au tableau-noir et en même temps, il nous donne tous les mots français, il les écrit, même, au tableau. J'en ai toute une liste dans mon cahier."

—Comment ça, vous jouez en français à l'école?"

—Ah oui! toujours. Le maître descend dans la cour, et je vous assure qu'il faut jouer en français. L'autre jour, il a affiché sur la clôture une grande pancarte avec "Jouons en français" imprimé dessus.

—Et les mots anglais? où les as-tu appris?

—Ah! ceux-là on n'a pas besoin de les apprendre, tous les garçons les savent."

Ce soir-là, Robert couché, M. Leblanc et Mme Leblanc, causent sur la gallerie, une brise d'été rafraichit en remuant le feuillage illuminé par le réverbère du coin. La demi-obscurité donne plus de relief à leurs pensées imprécises.

—"Au sujet de ce que tu disais à Robert avant souper, tu sais, mon vieux, notre petit garçon est moins à reprimander que bien d'autres. Lui, au moins, quand il est avec des petits canadiens-français, il insiste pour qu'on joue en français.

—"C'est vrai. Sais-tu je l'ai entendu reprendre le petit voisin l'autre jour, quand celui-ci demandait le "bat", au lieu du "bâton". C'était assez drôle! et je t'assure qu'il y en a beaucoup de nos petits Canadiens français qui jouent en anglais; même quand il ne compte aucun petit anglais parmi leur nombre."

—"Il n'y a aucune excuse pour ça. Quand ils jouent avec les petits Anglais qu'ils parlent anglais, passe encore, par courtoisie ou faiblesse, ou pour apprendre l'anglais; mais quand il ne sont que des petits Canadiens français, c'est dégoûtant de les entendre parler l'anglais."

—"Oui, si tu veux, mais n'oublie pas que c'est bien plus facile de parler anglais, en question de sport, ici. Chaque petit garçon a son catalogue de sport, qu'il parcourt avidement, dans l'espoir de posséder ces belles mitaines, ces protecteurs, ces bâtons. Et tu sais bien, tous ces catalogues sont publiés en anglais.

—"Et comme si ce n'était pas suffisant, ils associent les sports et l'anglais quand ils vont au magasin, quand ils se rendent sur le terrain de jeu municipal, quand ils lisent les pancartes-annonces affichées avant les parties.

—"Robert avait bien raison: le vocabulaire anglais, il ne faut guère faire d'effort pour l'assimiler. Tout en favorise l'acquisition. C'est le vocabulaire français qui présente le problème.

Les instituteurs font leur devoir à l'école en initiant les enfants aux termes français et en les forçant à jouer en français sur le terrain de l'école; mais ils ne peuvent pas tout faire.

—Si tu y penses, mon vieux, ils n'y peuvent rien après quatre heures de l'après-midi, et plus que ça, il ne peuvent pas faire beaucoup en rapport avec le vocabulaire des jeux d'été.

—Quels jeux?

—"La nage, la pêche, le tennis, le campement. . . Oh, je sais bien, tu vas dire qu'ils devraient donner aux enfants des compositions sur ces sujets-là. Ce serait une bonne idée, mais je doute que ce soit suffisant, après tout, tu admettras que la meilleure manière d'apprendre un mot c'est de se servir du mot quand on se sert de la chose elle-même que représente le mot. Par exemple, c'est en tournant le moulinet, fixé sur sa canne à pêche que Robert pensera à appeler moulinet ce que je l'ai entendu nommer un "reel", sur sa "fishing-rod".

—"Je me demande où je pourrais me procurer un livre qui me donnerait tout le vocabulaire bilingue du sport?"

—"Ah! tu pourrais aller voir chez Lafontaine ou au "Droit". Je sais que ce ne sont pas les sources de renseignements qui font défaut.

—Si ça te va, nous allons étudier le vocabulaire français des jeux d'été. Après tout, les vacances s'en viennent. Pour ma part, je t'admets que cela ne me ferait pas de tort.

—Entendu, puisque tu le veux; mais je t'avertis que si tu te proposes de corriger le langage de ce petit Robert, tu ferais mieux de t'y lancer. J'ai déjà remis le dictionnaire en honneur sur la table dans le vivoir, et je te promets que si tu te trompes, je ne te manquerai pas."

Et c'est ainsi que nous soumettons à nos lecteurs le problème du vocabulaire français dans les jeux. S'ils peuvent contribuer à la solution, et s'ils en ont le coeur. . .

S. R.

—oOo—

Apostolat de la Prière

Mois de juillet

Intention générale bénie par le Saint-Père—La pureté de coeur

Personne ne manquera de remarquer l'à-propos de cette intention. De nos jours on prend un si grand soin de l'hygiène et de la callisthénie. On veut la netteté, la beauté, la santé du corps d'une façon que plusieurs jugent excessive. Ayons au moins, ayons davantage le culte de la pureté du coeur. Du reste, aujourd'hui, les occasions sont plus nombreuses de souiller le coeur, le scandale est plus étalé, les principes sont entêntés par la lourde fumée des faits obscènes. Le Sauveur nous a dit en son Evangile ce qu'il entend par la pureté du coeur: "Heureux les coeurs purs, car ils verront Dieu." C'est par les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, par l'examen sérieux de sa propre conscience, qu'un chrétien gardera ou recouvrera la pureté de coeur. Ajoutons que la pureté de coeur est une condition indispensable pour que Dieu exauce nos prières. Un vrai disciple du Christ, un apôtre du Sacré-Coeur, ne se contente pas d'une religion quelconque. Il vise à la pureté du corps, du coeur, de la pensée—il vise à cette virginité de l'âme qui assure aux bienheureux une place d'honneur auprès de l'Agneau divin.

Intention missionnaire—Conjurer le péril de laïcisme dans les missions.

Qu'est-ce que le laïcisme? Il s'agit ici de cette doctrine qui nie la royauté du Christ sur les nations, le droit de l'Eglise à enseigner les nations, la subordination de l'Etat à l'Eglise; il s'agit de cette doctrine qui voudrait remplacer la religion révélée par une religion purement naturelle. Cette doctrine a ses zélateurs, sa presse organisée: elle est une doctrine de révolution et de perversion. Il faut la conjurer par le travail, la prière. Les associés de l'Apostolat de la Prière ont ici leur devoir tout tracé.

"Pour l'amour du grec"

par l'abbé Pascal Potvin

Voici un ouvrage que les professeurs d'humanités classiques voudront expliquer et faire lire à leurs élèves pour les initier à la culture grecque et développer en eux le goût de l'humanisme. C'est à la fois un livre de pédagogie et un récit de voyage. L'auteur, qui est professeur au collège Ste-Anne de la Pocatière, s'est fait le porte-parole de ses confrères de l'enseignement, qui tentent de moderniser l'enseignement des langues anciennes, en en rendant l'étude plus pratique, plus vivante et plus utile.

Dans la première partie de son ouvrage, l'abbé Potvin expose les méthodes modernes de tirer du grec l'essence de cette brillante civilisation, pour mieux humaniser notre culture générale. Après avoir expliqué ce qu'est la vie dans les textes, il fait une judicieuse comparaison entre la vie grecque et la vie humaine. La seconde partie est consacrée au récit d'un voyage que l'auteur a fait lui-même en Grèce en 1930. Récit pittoresque, imagé, vivant, personnel. Puis l'ouvrage se termine sur un aperçu synthétique de la vie de la Grèce moderne. L'ouvrage est précédé d'une lettre-préface de S. Exc. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski.

"Pour l'amour du grec", volume de 256 pages, publié dans la série "Les Jugements" des Editions Albert Lévesque, est en vente, au prix de $1.00 l'unité, chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui parait sous cette rubrique.

L'A.C.V. et la radio

Montréal, 10 juin 1933.

A Mme Valérie-Phaneuf Boulanger, a/s Dr Joseph Boulanger, Edmonton, Alta.

Madame,

L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada tient à vous témoigner toute son admiration et à vous offrir ses chaleureuses félicitations pour la lettre qui paraissait, sous votre signature, dans **l'Edmonton Bulletin, le 22 mai dernier.**

Votre protestation opportune et votre mise au point ne peuvent qu'aider notre cause. Si, comme vous, un plus grand nombre des nôtres montraient plus de fierté nationale et défendaient avec plus d'ardeur nos idées, la victoire nous viendrait à grands pas.

Dans cet espoir, nous vous félicitons de nouveau de votre réponse à M. D. E. Graeme et nous nous souscrivons,

Vos très dévoués,

L'A.C.V. du Canada,
par Lévis Lorrain,
Chef du secrétariat.

—oOo—

Le français à la radio

M. le rédacteur,

Les farouches partisans de l'unilinguisme en dehors de la province de Québec semblent se scandaliser du fait que la Commission fédérale de la Radio annonce ses programmes dans les deux langues officielles du pays, et fournit aux radiophiles canadiens l'occasion d'entendre des concerts français aussi bien qu'anglais.

La Survivance reproduisait la semaine dernière un article du Toronto Telegram où l'on annonçait le travail des Orangistes d'Ontario pour restreindre le français à la seule province de Québec.

Ceci me remet en mémoire une lettre parue dans l'Edmonton Bulletin du 18 mai dernier et signée par un sieur D. E. Graeme:

"Je suis né au Canada", écrit en substance ce monsieur. "J'ai grandi au Canada, j'y ai vécu quarante-neuf années, et me suis arrangé pour y communiquer ma pensée et mes besoins dans la langue canadienne, acceptée comme telle. Et ce n'est pas M. Charlesworth et son Landry-man qui me feront apprendre une langue étrangère. Si la Commission canadienne de la Radio veut entretenir les citoyens canadiens dans la langue de leur pays d'origine, qu'elle soit juste, et fasse entendre successivement les langues suédoises, norvégiennes, russes, allemandes et autres. Alors, nous aurons au moins la chance d'un Chinois de jouir d'un programme de temps en temps".

Continuant sur ce ton, il ajoute: "Je n'ai rien contre le français, mais qu'on me le renfonce dans la gorge chaque fois que la chaine canadienne est en opération, puisque le Journal me tient le nez et m'en ingurgite encore (pour le plaisir ou le profit) sans oublier le poste de l'Université, maintenu ma part j'en suis rassasié."

Comme spécimen d'ignorance bête, il est difficile de trouver mieux. Ce monsieur s'imagine-t-il être pris au sérieux? Croit-il que le français va disparaître "subito presto" des émissions radiophoniques simplement pour lui plaire? Evidemment l'espèce à laquelle appartient ce monsieur Graeme n'est pas près de disparaître même si son influence diminue, mais les divagations de cet ignorantin ne changent rien aux faits. Or le fait demeure que nous, Canadiens français, avons des droits au pays, n'en déplaise à M. Graeme.

Au lieu de faire étalage de ses quarante-neuf années vécues au Canada, qu'il relise donc l'histoire du pays, ou plutôt non, qu'il la lise tout simplement, car je crois fort qu'il ne l'a jamais lue. Il y verra par exemple que les Canadiens de langue française ne sont pas au pays depuis seulement quarante-neuf années mais depuis plusieurs générations, et que leur langue fut parlée en ce pays quelque deux cents ans avant que les siens aient songé à venir s'y établir.

Il verra également que la constitution canadienne stipule l'emploi des deux langues dans les services fédéraux. Si ça ne lui suffit pas qu'il lise certains discours du gouverneur général, du juge en chef de la cour d'appel d'Ontario, du premier ministre de la même province, du lieutenant gouverneur et du premier ministre de l'Alberta, du président du Pacifique, et d'un très grand nombre de personnalités importantes dans le mouvement éducationnel au Canada, tous gens aussi qualifiés que lui pour émettre une opinion, je suppose.

Si l'emploi du français à la radio ennuie le monsieur en question, tant pis pour lui, mais nous n'y pouvons rien. Il peut continuer ses jérémiades si ça lui plait, nous aurons du français à la radio parce que nous y avons droit.

Réactionnaire.

—oOo—

Balle-au-camp

M. le rédacteur,

Voulez-vous être encore assez bon de publier dans votre journal les résultats de deux parties de balle-au-camp jouées les 15 et 18 juin. Elles furent gagnées par l'équipe indienne de la mission St-Bernard à Grouard, contre l'équipe de la mission Saint-Anne de Bruno, (11-4), et contre l'équipe canadienne d'amateurs de Grouard, (26-16). Cette dernière équipe demande qu'une autre partie soit jouée pour décider du championnat amateur de Grouard.

Voici l'alignement des joueurs de l'équipe victorieuse: Lanceur: H. Gregory; receveur: D. Bucskin; 1er but: B. Voskui; 2ème but: A. Campbelle; arrêt-court: H. Thomas; 3ème but: V. Bourgeois; champ droit: V. Voskeyi; champ gauche: J. Bourgeois; centre: A. Walker.

Vous remerciant sincèrement, je demeure, votre tout dévoué,

Jérémie Dufresne,
20 juin 1933 — Grouard.

"Sur les pas de nos littérateurs"

par Séraphin Marion

Le plus modéré et, peut-être, le plus érudit de nos critiques littéraires, M. Séraphin Marion, vient de publier, aux Editions Albert Lévesque, un second recueil de jugements sur quelques livres canadiens et d'études sur les tendances de la jeune génération, recueil qu'il intitule: **"Sur les pas de nos littérateurs".**

Conférencier de talent autant que critique consciencieux, M. Marion est bien connu dans tous les centres intellectuels canadiens-français du Canada, où ses idées ont pénétré par la parole ou par la plume. Tout récemment encore, M. Marion a été reçu docteur ès-lettres de l'Université de Montréal, à la suite de la soutenance d'une thèse sur le romantisme au Canada. Son étude la plus remarquable du volume qu'il publie aujourd'hui est certainement celle qui porte comme titre "Trois romans de la jeune génération", sujet que l'auteur traita l'an dernier dans une conférence restée célèbre dans les milieux littéraires montréalais et qui trancha de façon décisive la fameuse question de la moralité des romans de la jeune génération des Editions Albert Lévesque. On voudra aussi connaître l'opinion de M. Marion sur les romans **Nord-Sud** de Léo-Paul Desrosiers, et **Juana, mon aimée,** d'Harry Bernard, ainsi que ses idées sur l'oeuvre poétique de Louis Dantin, de Gonzalve Desaulniers et de Lucien Rainier. Formé à l'école des meilleurs maîtres de la critique française, M. Marion est devenu lui-même chez nous un modèle de critique objective, consciencieuse, pondérée.

"Sur les pas de nos littérateurs", volume de 200 pages, est en vente, au prix de $1.00 l'unité, chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

—oOo—

Pensées d'amateur

C'est après une nuit blanche qu'on a le plus souvent des idées noires.

Les gens du Midi ne perdent jamais le Nord.

Les mauvaises habitudes, ce n'est pas nous qui les prenons: c'est elles qui nous prennent!

Gifles: Donation entre vifs.

NOUVELLES D'EDMONTON

Coin des BONNES AMIES

Mercredi dernier un groupe de Bonnes Amies s'acheminait gaiement vers le parc Victoria pour y célébrer l'avénement de l'été par un pique-nique. Par quelque veine inespérée, ce fut une journée chaude et ensoleillée entre deux jours gris. On fit bonne chère, ce qui est tout à l'honneur de nos cuisinières dont plusieurs se révélèrent de véritables cordons bleus. Sur la brune, on se réunit autour d'un feu de joie dressé au bord de la rivière, et tard dans la soirée une variété de chants retentirent dans la nuit sereine—tout un répertoire, depuis "P'tit Noir, P'tit Noir. . ." jusqu'au "Minuit, Chrétiens". Enfin la fraîcheur de la nuit força nos Bonnes Amies à lever le siège, et toute la troupe joyeuse reprit le chemin du logis; comme dans la chanson de Malbrough, l'une portant le couteau, l'autre la fourchette tandis que deux épaules soutenaient une perche sur laquelle se balançait le "canard".

Etaient présentes: Germaine Lambert, Muriel McKinnon, Gertrude Amyot, Simone Barbeau, Bérangère Mercier, Cora Côté, Charlotte Bernier, Julie Chatain, Marie Dostaler, Alice Lemieux, Bernadette Lachance, Madeleine Jenvrin, Betty Morris, Emma Turgeon, Marguerite Taillefer et Françoise Labissonière.

La secrétaire.

—oOo—

De retour

Le R. P. Ubald Langlois, O.M.I., provincial de la province Alberta-Saskatchewan, est de retour, depuis quelques jours d'un voyage au Yukon où il a visité les missions du vicariat de l'endroit à titre de visiteur général. Il s'est rendu à Prince Rupert, Skagway, Dawson, White Horse, Atlin et autres missions du vicariat.

Malgré les fatigues inhérentes à un pareil voyage, le R. P. Langlois en a remporté un excellent souvenir. Les "jours sans nuit" l'ont particulièrement impressionné. Il a admiré les beautés pittoresques du pays et étudié les moeurs des habitants qui y demeurent.

Inutile de dire que ce fut une grande consolation pour les Pères missionnaires de cette région éloignée de recevoir la visite du R. P. Provincial.

Le R. P. Langlois fit le trajet jusqu'à Dawson en six semaines. A l'époque de la ruée vers le Klondike, en '98, le même trajet ne se parcourait qu'en six mois. Les vieux sentiers (trails) battus par les chercheurs d'or de 1898 existent encore. L'Alaska, nous dit le R. P. Langlois, est un endroit fort aimé des touristes qui y viennent nombreux.

—oOo—

Visiteurs

En visite chez M. et Mme Joseph Daigneault, M. Arthur Daigneault et sa dame, d'Athabasca. Ensemble, ils visitèrent à Beaumont M. G. Bernard et des cousins. Ils se rendirent aussi à Végreville où, il y a 33 ans, ils arrivèrent de l'Est pour s'établir sur des terres nouvelles. Ils ont constaté les grands progrès qui se sont produits depuis ce temps: chemins parfaits qui autrefois n'étaient parcourus qu'avec difficulté et qui maintenant sont franchis en quelques heures surtout avec une Chevrolet dernier modèle. C'est véritablement un plaisir de voyager sur d'aussi belles routes.

M. et Mme A. Daigneault visitèrent aussi à Edmonton un grand nombre d'amis et connaissances, ainsi que les bureaux de la Survivance. Ils nous quittaient ces jours derniers ramenant avec eux le R. P. Chalifoux et M. et Mme Joseph Daigneault d'Edmonton pour une courte visite à Athabasca où ces derniers ont demeuré autrefois.

IMMACULEE CONCEPTION

Les gagnants des prix de la rafle organisée à l'occasion de la Fête de la Saint-Jean-Baptiste dans notre paroisse furent, Docteur Boissonneault, Mme J. Todd, Mme A. Morin, J.-W. Pigeon, A. Robitaille, Mme Lema, Mme A. Maze, Mme P.-J. LeClair, Mme J.-C. Bérubé et Mme F. Simard.

Les prix pour cette rafle furent offert par les Soeurs de l'Assomption, les Soeurs de l'Hôpital Général et l'Hôpital de la Miséricorde, Les Soeurs du Bon Pasteur, Mme Montpetit, Mme Jenvrin, Mme A.-J. Martin, Mme Cooney.

Nos remerciements aux généreux donateurs et nos félicitations aux heureux gagnants.

Nous profitons de cette occasion pour remercier tous ceux qui nous ont aidé à faire un succès de notre Fête de la Saint-Jean-Baptiste.

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale. La grand'messe de 11 h., fut chantée par le R. P. Pilon, O.M.I., du Lac la Biche. Le R. P. curé fit le sermon.

Sépulture. Mardi, le 27 juin, à 9 h., eut lieu la sépulture de Mme Henri Fréchette, de Dunwegan. Le service fut chanté par M. l'abbé Campeau, prêtre desservant de Dunwegan. Assistaient au choeur, le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé, et M. l'abbé Emile Tessier, curé de Calder.

Messes. A partir de dimanche prochain, il y aura basse messe à 11 h., le dimanche. Il y a bénédiction du saint-sacrement les jeudi, samedi et dimanche soir, à 7 h. 30.

—oOo—

Le théâtre français

Ceux qui veulent profiter du cours d'été sur l'Art dramatique donné cette année par l'Université à Banff, du 7 au 25 août, doivent se faire inscrire sans retard. Grâce au Carnegie Trust Fund l'inscription à ce cours est seulement de $1.00. Voilà une belle occasion de passer des vacances agréables et utiles.

Nous avons dans chacun de nos centres des talents dramatiques à développer. Combien les soirées paroissiales seraient plus intéressantes si nous avions quelqu'un pour diriger nos jeunes, les former dans l'art de se présenter en public, de dire avec expression, joignant l'harmonie du geste à la sonorité d'une voix entraînée à une belle prononciation, une articulation distincte.

Personne ne trouve extraordinaire qu'une jeune fille passe de longues heures sur son piano, prenne des leçons d'un professeur, en un mot travaille pour développer son talent. Pourquoi notre jeunesse n'étudierait-elle point, avec autant d'ardeur, l'art de bien parler. Le public a toujours aimé les bons orateurs. Le client même se laisse tenter par un vendeur qui parle bien. Nos commissaires d'écoles pourraient beaucoup encourager le mouvement artistique dans nos centres canadiens s'ils engageaient de préférence des instituteurs ou des institutrices ayant passé par le cours d'art dramatique.

Pour ceux qui ne peuvent point aller à Banff, il y aura à Edmonton le cours d'été de l'Université, du 4 juillet au 15 août. A l'Université les étudiants trouveront en outre, les cours habituels de conversation et de prononciation française de M. le professeur de Savoye, ou, pour ceux qui le préfèrent, les cours de littérature française de M. le professeur Sonet. Ces deux cours complètent bien le cours d'Art dramatique qui se donne en anglais seulement.

D'aucuns trouveront, peut-être, que je fais de l'annonce pour l'Université. Je n'ai point à m'en excuser, nous payons tous en impôts pour le maintien de cette institution et le salaire des professeurs, le moins que nous puissions faire c'est de profiter de ce qu'elle nous offre et qui peut nous être utile. Voilà un droit que personne ne nous conteste, profitons-en, instruisons-nous pour tenir notre rang dans la société, si nous aspirons à faire bonne figure parmi nos concitoyens.

Paul Jenvrin.

VEGREVILLE

Mardi, le 13 courant, le cercle local de l'A.C.F.A. tenait son assemblée mensuelle. Une foule nombreuse remplissait une des salles de l'école. Aux côtés de M. le président du cercle avaient pris place Mgr Léo Nelligan, P.D., vicaire général de l'archidiocèse, le R. P. Hamel, S.J., professeur au Collège des Jésuites, S. H. le juge Lucien Dubuc, président général de l'A.C.F.A., M. Maurice Lavallée, rédacteur de la Survivance, M. J. H. Julien, président du cercle St-Joachim de l'A.C.F.A., M. le curé Rowland et M. l'abbé Murphy.

Après la lecture des minutes de la dernière assemblée et des lettres reçues du secrétariat général, le président demanda aux distingués visiteurs d'adresser la parole: ce qu'ils firent avec bonne grâce. M. Lavallée, représentant le secrétariat général, fit la distribution des prix du concours de français de 1932, distribution qui ne put être faite plus tôt à la suite de circonstances incontrôlables.

Bref! ce fut une assemblée on ne peut plus intéressante. Il va sans dire que nous remercions sincèrement tous les distingués visiteurs venus de si loin pour nous encourager à nous unir ensemble afin de faire du cercle de l'A.C.F.A. de Végreville, un cercle qui puisse figurer honorablement parmi ceux qui font actuellement honneur à notre grande Association.—Témoin.

SHOAL CREEK

Dimanche, le 18 juin, M. et Mme Jos. Gadoury, de Rivière qui Barre, étaient en visite chez M. et Mme Olivier Cyre accompagnés de leurs nièces, Miles Dandeneau et M. Boissonneault. Ils sont revenus très enchantés de leur voyage.

Retraites fermées

Pour dames et demoiselles au couvent de l'Assomption du 29 juin à 9 h. du soir au 3 juillet au matin.

Pour hommes et jeunes gens au Collège des Jésuites du 6 juillet à 9 h. du soir au 10 au matin.

Prière d'avertir si on désire prendre part à ces retraites.

LAMOUREUX

Dimanche dernier avait lieu la soirée annuelle du cercle local de l'A.C.F.A. au profit de l'Association. Une assez bonne assemblée était réunie dans la salle pour jouer aux cartes. Mais vers 10 h., un orage montait, menaçant; si bien qu'un certain nombre de personnes craignant le mauvais état des chemins pour le retour, se hâtèrent vers leur demeure, sans attendre la fin de la soirée. Le premier prix des cartes fut gagné par Marcelle Godbout et Marcel Denault; le deuxième prix par Corinne Langlois et Siméon Langlois; le prix de consolation par Blanche Paradis et Pierre Bélair. Le prix d'entrée fût gagné par Lucienne Houle et la rafle par Joseph Gravelle. Ces prix avaient été offerts par M. le curé, Enoch Lepage, Arthur Lamoureux, Siméon Langlois, Joseph Normandeau et Joseph Godbout. Edmonton était représenté par le R. P. Boucher, MM. Léo Belhumeur, J. H. Tremblay et Ernest Côté. M. Belhumeur adressa quelques mots à l'assemblée et lui montra les avantages de tous appartenir à l'A.C.F.A. afin d'être forts pour la revendication de nos droits et le maintien de notre langue, dans les écoles et toutes les circonstances de la vie publique. Puis le R. P. Boucher nous égaya par quelques films comiques pour terminer la soirée.

Il est né à M. et Mme Philodore Lamoureux une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie Laurence Doris. Le parrain et la marraine étaient M. et Mme Antonio Trépanier.

Dimanche prochain, 2 juillet, en l'église de Lamoureux, aura lieu l'ordination sacerdotale du R. P. L. Godbout. La messe commencera à 10 h. et sera célébrée par S. Exc. Mgr H. J. O'Leary, assisté de plusieurs prêtres.

Après la messe: banquet à la salle paroissiale. Dans l'après-midi rafraîchissements et jeux divers. A 4 h., bénédiction solennelle du saint-sacrement donné par le nouveau prêtre. A 6 h., souper. Vers 9 h., film de sainte Thérèse de Jésus.

Lundi, 3 juillet, à 10 h., première messe du nouveau prêtre.—Corr.

LEGAL

Le jeudi, 22 juin, eurent lieu les funérailles de Dame Agnès Davis, âgée de 77 ans, mère de Mme A. M. Forrest d'Edmonton et de MM. Alfred et Gilbert Cormier, de Legal. Les porteurs étaient A. M. Forrest, J. A. Forrest, M. Massie, G. Laporte, J. Rivard et A. Trudel. En l'absence de M. le curé, qui suivait la retraite du clergé, au séminaire d'Edmonton, la messe solennelle de Requiem fut célébrée par M. l'abbé J. Stacey, curé de Saint-Charles de Mearns. La défunte qui avait passé l'hiver à Edmonton chez sa fille, Mme A. M. Forrest, était revenue habiter avec son fils, Gilbert Cormier; mais sa santé, fortement ébranlée par une mauvaise grippe, ne put combattre les complications qui en résultèrent. Son corps repose dans le cimetière paroissial. R.I.P.

M. l'abbé Roland Bérubé, récemment ordonné prêtre par S. Exc Mgr H. J. O'Leary, archevêque d'Edmonton, vient d'être nommé vicaire à Legal. Il chantera sa première grand'messe dans l'église paroissiale dimanche prochain, et le sermon de circonstance sera donné par le R. P. Smit, O.M.I.

Noë Letourneau a subi à l'hôpital Général d'Edmonton une opération mineure qui a parfaitement réussi. Dans quelques jours il sera de retour parmi nous.

Notre équipe de "baseball" a pris part à la joute de balle-au-camp qui se tint à Morinville dimanche dernier à l'occasion de la célébration de la St-Jean-Baptiste. Elle remporta deux victoires, une première contre l'équipe de Mearns avec 14 à 5, et une deuxième contre Morinville avec 5 à 4.

Alphidor Proulx, employé sur la section de la voie ferrée du Canadian National et résident du village de Legal depuis de longues années, vient d'être transféré à Edmonton. Il nous quitte cette semaine et sa famille va sous peu le rejoindre.

Le cercle de Jeanne LeBer de l'Avant-Garde d'Youville a tenu, en présence de M. le curé, sa dernière assemblée de l'année scolaire, et la présidente, Mlle Lorraine Desrosiers fit accepter par les membres présents de bonnes résolutions pratiques pour le temps des vacances.

MM. Robert et Gabriel Lalonde ont en ce moment l'agréable visite de leur mère, venue spécialement de la province de Québec, comté d'Argenteuil, pour les surprendre. Mme Lalonde est la soeur du R. P. Langlois, provincial des Oblats. Dimanche dernier le frère et la soeur se trouvaient réunis pour quelques heures chez Robert Lalonde, maître d'école de St-Emile.

Baptême. Joseph Allen Max, né de Albert McGee et Alma Provost. Parrain et marraine, M. et Mme Isidore De Champlain, oncle et tante de l'enfant.—Corr.

VIMY

Dimanche prochain, le 2 juillet, aura lieu à Vimy le pique-nique de la paroisse; d'après les va-et-vient dans le village chacun semble vouloir faire sa large part pour rendre cette journée des plus agréables: les dames préparent à qui mieux mieux les plats savoureux afin de conserver sans doute l'agréable louange attribuée à nos bonnes cuisines canadiennes; par ailleurs nos messieurs nous préparent de nombreux amusements, et nos acteurs vont jusqu'à braver les fortes averses et les chemins boueux pour la préparation d'une séance dont le programme sera bien rempli.

Donc, n'oublions pas cette journée et venons nous distraire. Bienvenue à tous!

MORINVILLE

Notre célébration de la St-Jean-Baptiste est une chose du passé Elle a laissé la meilleure des impressions et chacun se dit comme tout a été bien fait et bien réussi. Il est vrai que la température a été menaçante toute la journée et peut-être plus d'un visiteur de l'étranger a été arrêté par la menace de la pluie, mais là encore la Providence nous a été tout particulièrement favorable. Elle a, de fait, attendu que le programme de la journée fut complété et même que le dernier à assister à la séance du soir fut installé à son siège lorsque les premières gouttes de pluie se mirent à tomber, et Dieu sait quelle pluie nous avons eue ce soir-là.

Le programme de la soirée a été le clou de la journée et a remporté le plus grand succès. Que de personnes n'ont pu s'empêcher de verser des larmes à la vue de Jacques séduit par un gamin de Montréal et sur le chemin de la mort. Heureusement tout s'est bien terminé et l'appel de rester sur la terre des aïeux, au lieu de courir vers les villes, a trouvé un écho dans tous les coeurs.

Il nous fait plaisir de remercier toutes les personnes qui ont contribué à faire un succès de notre fête nationale, toutes celles encore qui nous ont honorées de leur présence et à tous nos amis, nous disons: revenez-nous l'an prochain. . .

En attendant nous souhaitons succès aux paroisses voisines qui auront leur pique-nique durant le cours de l'été.

Le grain ensemencé fait des progrès rapides par le temps qui court et bientôt il nous sera donné de voir les premiers épis de blé. Si la Providence continue à nous favoriser, la récolte de 1933 sera tout simplement merveilleuse, Dieu le veuille, car elle ferait tant de bien à notre peuple si éprouvé depuis quelques années.

Un bon nombre de dames et de demoiselles ont donné leur nom pour la prochaine retraite fermée chez nos soeurs de Morinville et nous croyons que ce sera un succès.

Certains écoliers nous sont revenus du collège d'autres suivront cette semaine et il nous sera donné de les voir durant deux mois. Les mamans en sont toutes joyeuses et notre population suit toujours avec intérêt ces jeunes gens qui forment l'espoir de l'avenir. Puissent-ils, durant ces deux mois, nous édifier par leur bonne conduite!—Corr.

Emploi demandé

JEUNE FRANÇAIS ayant obtenu, avec honneur, certificat de première classe de l'école normale, ainsi que diplôme français du grade XII, désire une école. Ecrire à Raymond Wiart, Casier 157, Castor, Alta. (32-34)

Instituteurs demandés

Instituteur ou institutrice bilingue, catholique, certificat de première ou deuxième classe, pour le district scolaire Boudreau, No 3393. Salaire payé, $600.00 par an. Correspondre avec J. E. Dozois, sec.-trés., Vimy, Alta. (33-34)

Instituteur demandé—Killarney S. D. no 2536 demande un instituteur français. Certificat 1ère classe, capable d'enseigner le français, grade I à VIII. Envoyer qualifications, références et salaire demandé à Robt. Delémont, sec.-trés., Chauvin, Alta. (34)

On demande instituteur ou institutrice bilingue et catholique pour le district scolaire de Thérien No 2149 Salaire offert $700.00 par an. Adressez-vous à Juliette Paradis, secrétaire-trésorier, Thérien, Alberta. (34-36)

A vendre

PRESSE à épreuves. Occasion exceptionnelle. S'adresser à La Survivance.